

RÉUNION PUBLIQUE N°2

29 MARS 2023

REQUALIFICATION DES AVENUES MAZEAU-TOUBAN-PAGNOT



Esplanade Charles de Gaulle
33 045 Bordeaux Cedex
T. 05 56 99 84 84



Trouillot & Hermel Paysagistes
6 rue René Martrenchar, 33150 CENON
T. 05 56 86 77 31
E-mail : contact@agencethp.fr



Ingerop
6 rue René Martrenchar, 33150 CENON
T. 05 56 86 77 31 / F. 05 57 54 05 02
E-mail : contact@agencethp.fr



Simethis
Impasse de Calonge, Parc d'Activités du Courneau
T. 05 56 89 94 09
E-mail : contact@simethis.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

CONTEXTE	P.3
PROJET DE REQUALIFICATION	P.6
SECTEURS D'ETUDES	P.7
SECTEUR MAZEAU/TOUBAN	P.8

CONCERTATION

SECTEUR PAGNOT SUD	P.13
SECTEUR PAGNOT NORD	P.19
SYNTHÈSE DES SCENARII	P.27

SYNTHÈSE GLOBALE

COÛT GLOBAL ESTIMÉ	P.29
PLANNING PRÉVISIONNEL.....	P.30
PARTICIPATION	P.31

L'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport : un programme d'espaces publics ambitieux qui vise des déplacements apaisés, une requalification des infrastructures et une performance des transports en commun.

CONTEXTE

CONTEXTE ET ENJEUX DE L'OIM BORDEAUX AÉROPARC

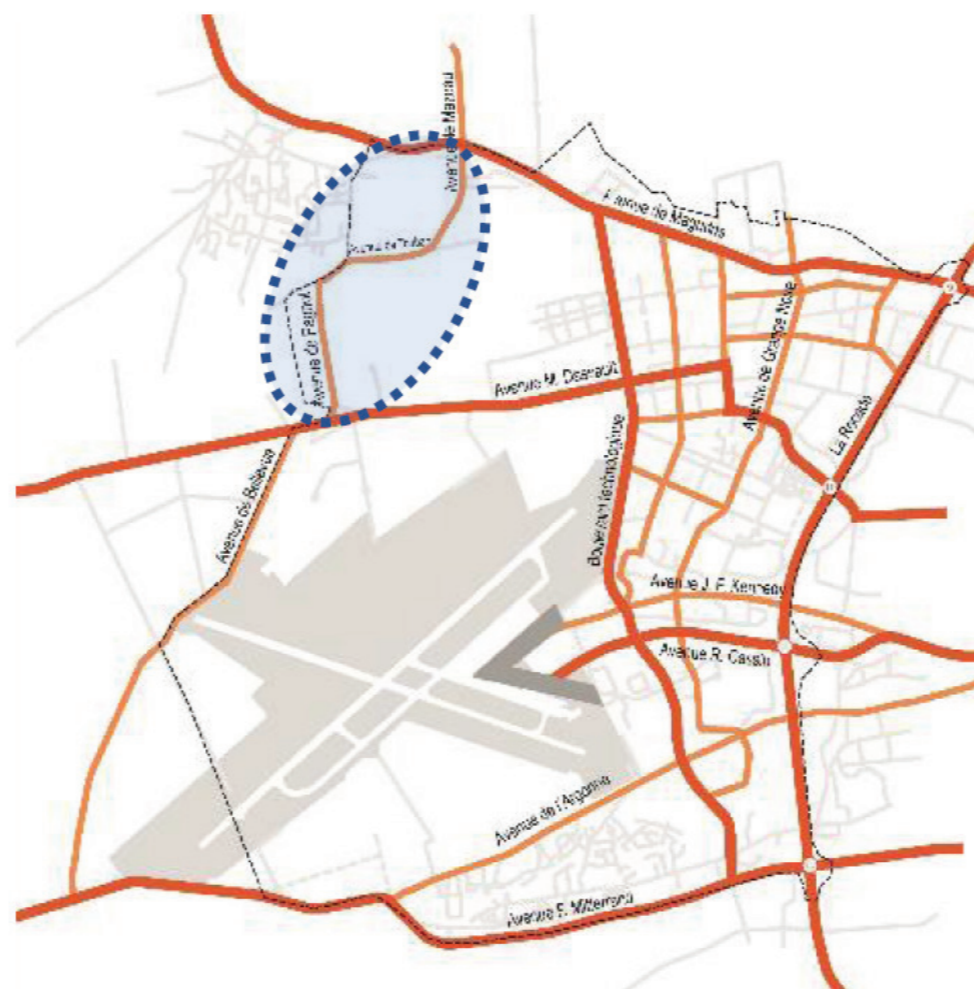
ETAT ACTUEL



Un axe Nord-Sud : le boulevard technologique

Trois radiales Est-Ouest : avenue de Magudas, avenue Marcel Dassault et l'avenue François Mitterrand

PROJET À LONG TERME



Fluidifier le trafic par le renforcement du maillage viaire

- Renforcer les axes structurants,
- Déployer un réseau de voiries secondaires
- Réaliser ou raccorder des voies tertiaires
- Accompagner et renforcer le réseau de transports collectifs
- Assurer la desserte des entreprises en place et des nouvelles opérations.



Tisser un réseau diversifié, sécurisé et confortable de mobilités douces

- Création de nombreuses pistes cyclables
- Déploiement d'un vaste réseau de chemin nature adossés à d'anciens chemins ruraux
- Améliorer le confort des piétons

CONTEXTE

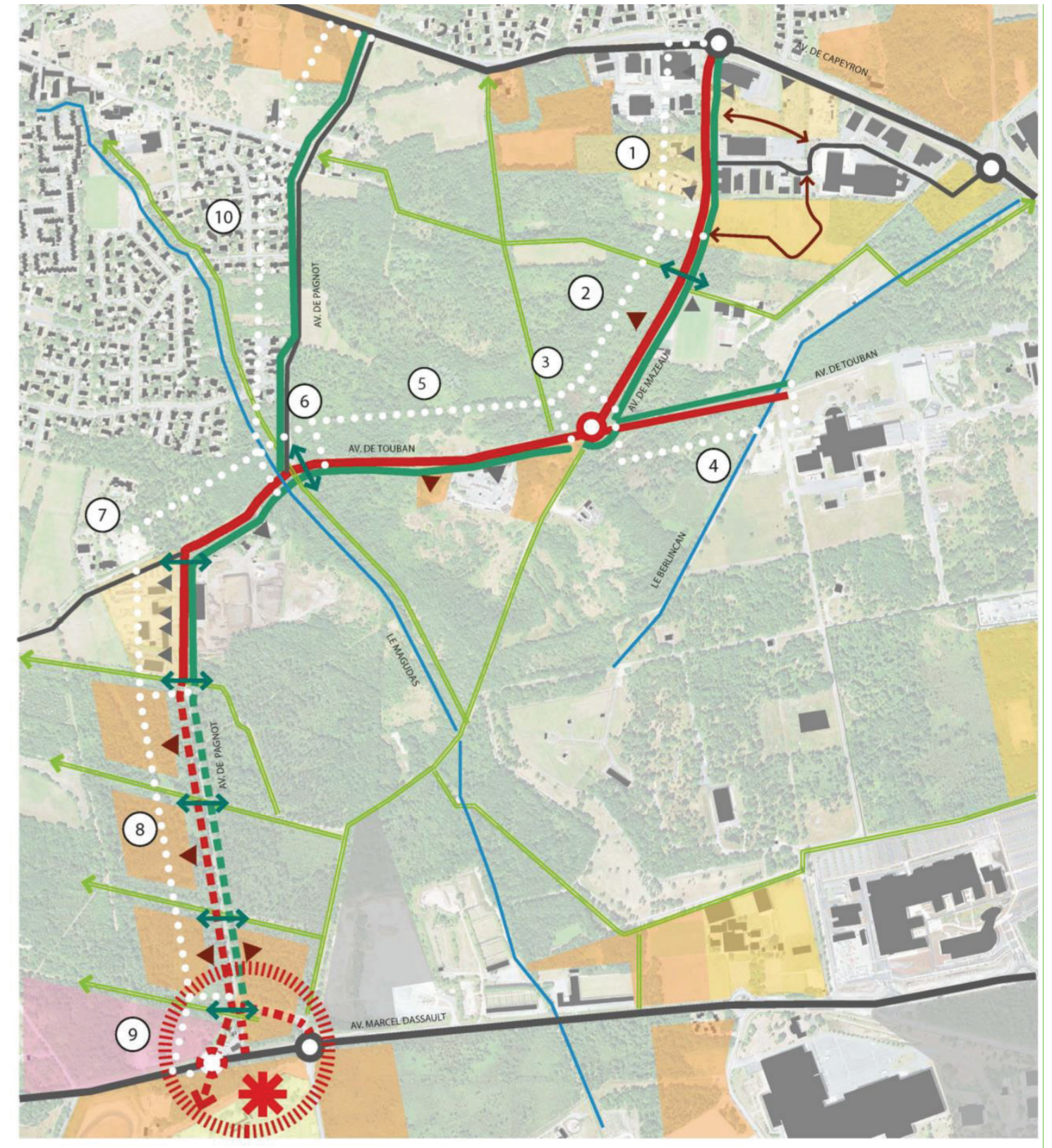
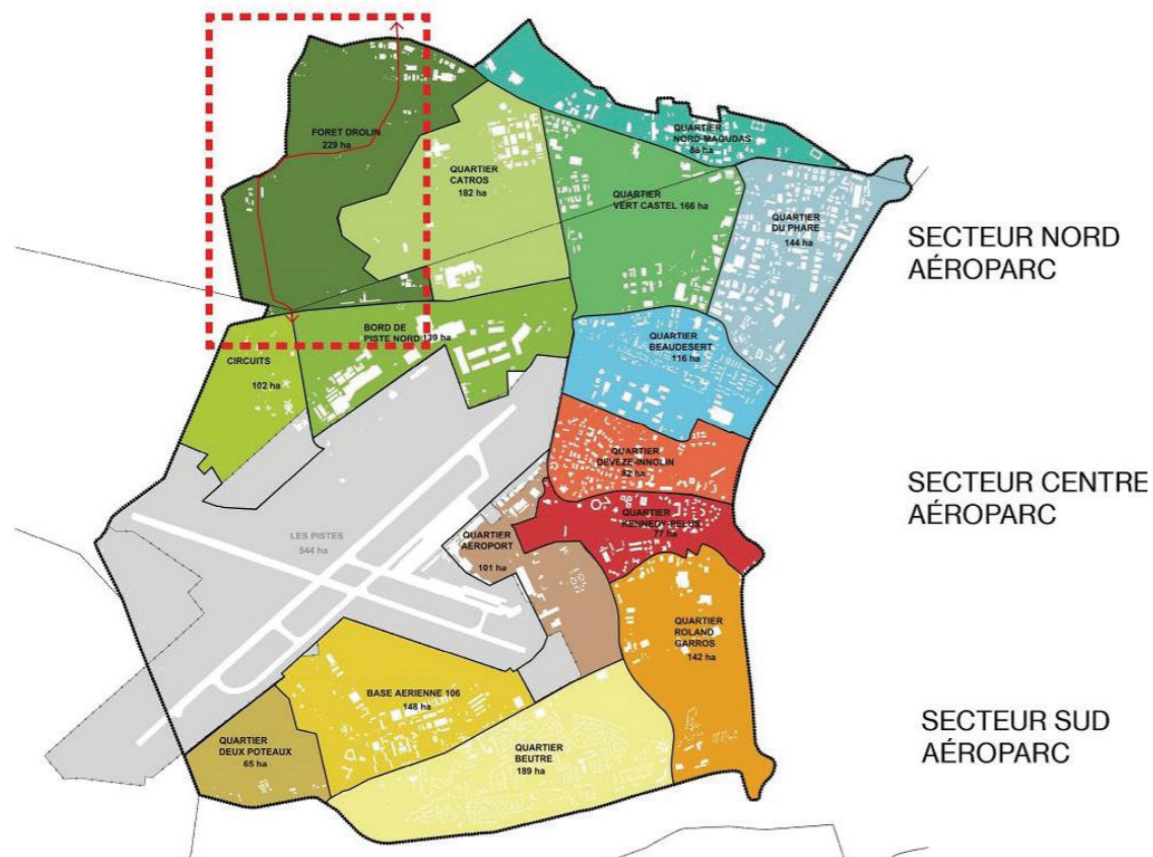
LES ENJEUX

L'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport souhaite poursuivre l'aménagement du quartier Drolin. Sur ce secteur situé entre Mérignac et Saint-Médard en Jalles, l'OIM souhaite concilier la préservation de milieux naturels d'une très riche biodiversité, et le souhait légitime de développer des activités et des emplois.

UN SECTEUR À LA LISIÈRE DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN (OIM) AÉROPARC

METTRE EN PLACE UN PROJET D'ENSEMBLE POUR RETROUVER UNE COHÉRENCE

REQUALIFIER LES AVENUES MAZEAU, TOUBAN ET PAGNOT



- Élargissement de la chaussée existante
- - - Élargissement de la chaussée ou création d'une nouvelle voie
- Création d'un giratoire
- Création d'une voie verte (VV)
- - - Création d'une VV ou requalification de la voirie existante en VV
- Réseau de chemins forestiers existants ou à venir
- ↔ Traversées cycles et piétons à aménager
- ↔ Maillage tertiaire projeté à plus ou moins long terme
- ▲ Entrées véhicules existantes
- ▲ Entrées véhicules projetées
- Requalification du raccordement avec l'av. Marcel Dassault
- ✳ Aménagement d'un espace public (pôle multimodal et de services, centralité inter-quartiers)
- Ruisseau
- Emprise mutable - en cours de réalisation
- Emprise mutable - étude en cours
- Emprise mutable - opération identifiée
- Emprise mutable - renouvellement urbain
- Emprise mutable

PLAN DES ENJEUX



UN QUARTIER AVEC UN PATRIMOINE VÉGÉTAL RICHE, VÉRITABLE COUPURE VERTE



**DES VOIRIES QUI PRÉSENTENT UN ÉTAT DÉGRADÉ ET DONT LE PROFIL NE PERMET PAS UN ÉCOULEMENT OPTIMAL DU TRAFIC
UNE ANTHROPISTION EXISTANTE MAIS CONCENTRÉE SUR QUELQUES NOYAUX**

LE PROJET DE REQUALIFICATION

LA COMMANDE

REQUALIFICATION DES AVENUES MAZEAU, TOUBAN ET PAGNOT

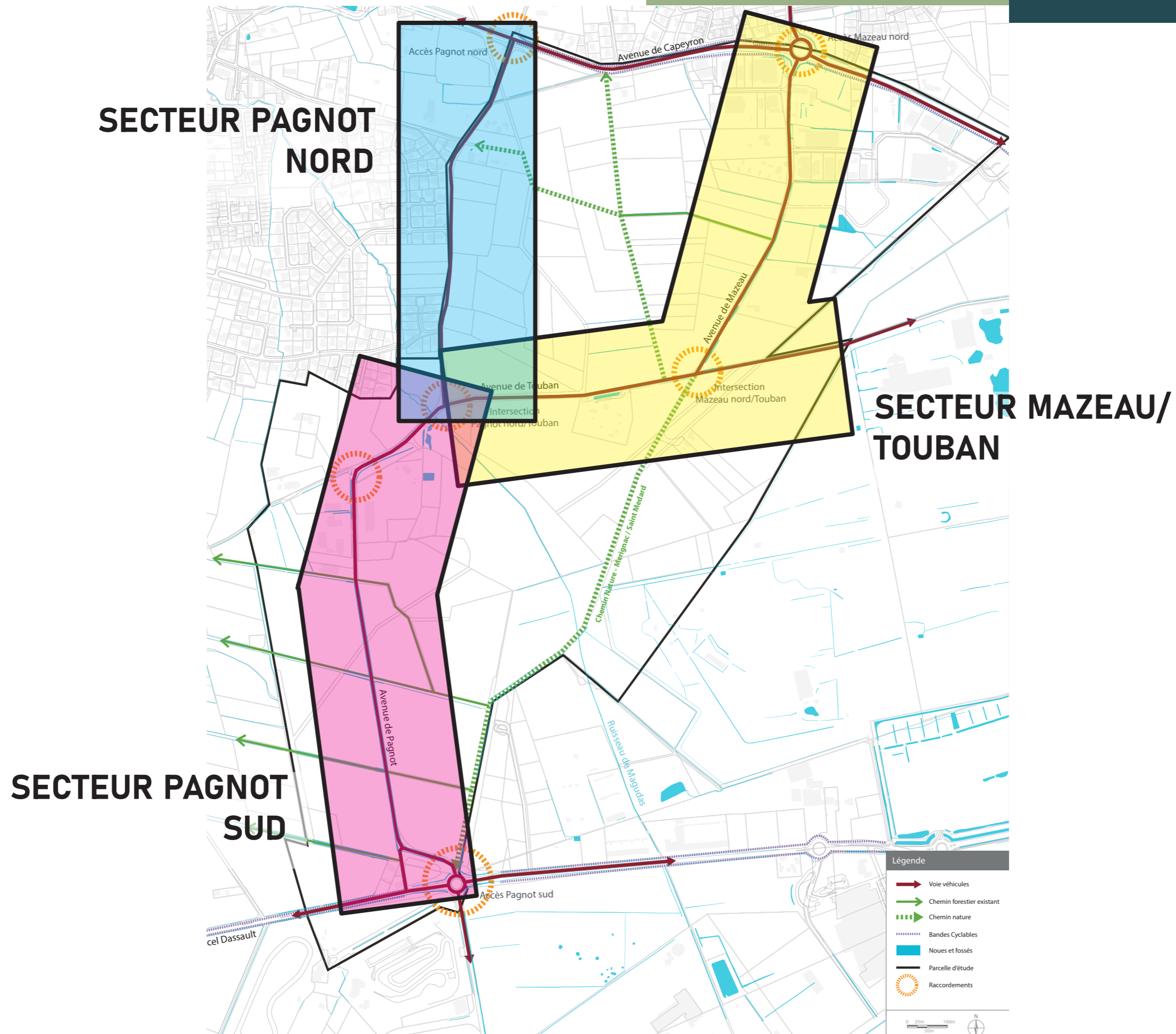
OBJECTIFS :

- > CRÉER UN AXE MÉTROPOLITAIN NORD-SUD
- > AMÉNAGER UN AXE DE DESSERTE STRUCTURANT DU PROJET B2A, DES NOUVEAUX QUARTIERS CIRCUITS DOLIN ET DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT EN COURS OU À VENIR
- > REQUALIFIER DES ACCÈS OUEST DES SITES ARIANE GROUP ET SAFRAN CÉRAMICS
- > DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE MODES DOUX
- > VALORISER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL EXISTANT
- > PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PRÉSERVER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES
- > AMÉLIORER LA GESTION HYDRAULIQUE



PLAN GUIDE

REQUALIFICATION DES VOIES MAZEAU-TOUBAN-PAGNOT



SECTEUR MAZEAU / TOUBAN



AVENUES MAZEAU ET TOUBAN

RÉFLEXIONS

REQUALIFICATION DES AVENUES MAZEAU ET TOUBAN

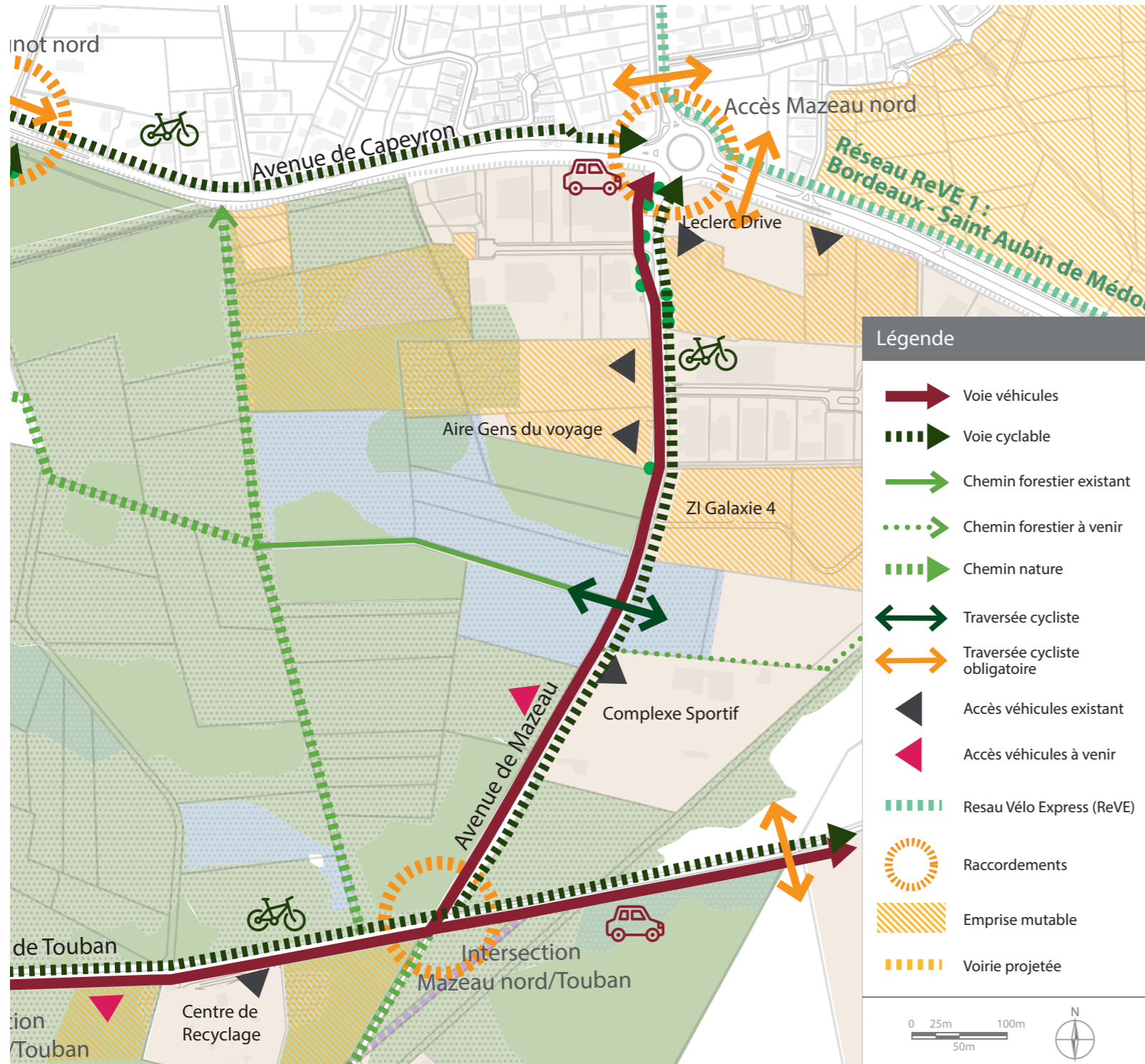
IDENTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE CYCLABLE AVEC LE MOINS D'IMPACT SUR LA VÉGÉTATION

MEILLEURE DESSERTE DES ÉQUIPEMENTS : ZI GALAXIE 4 ET STADES

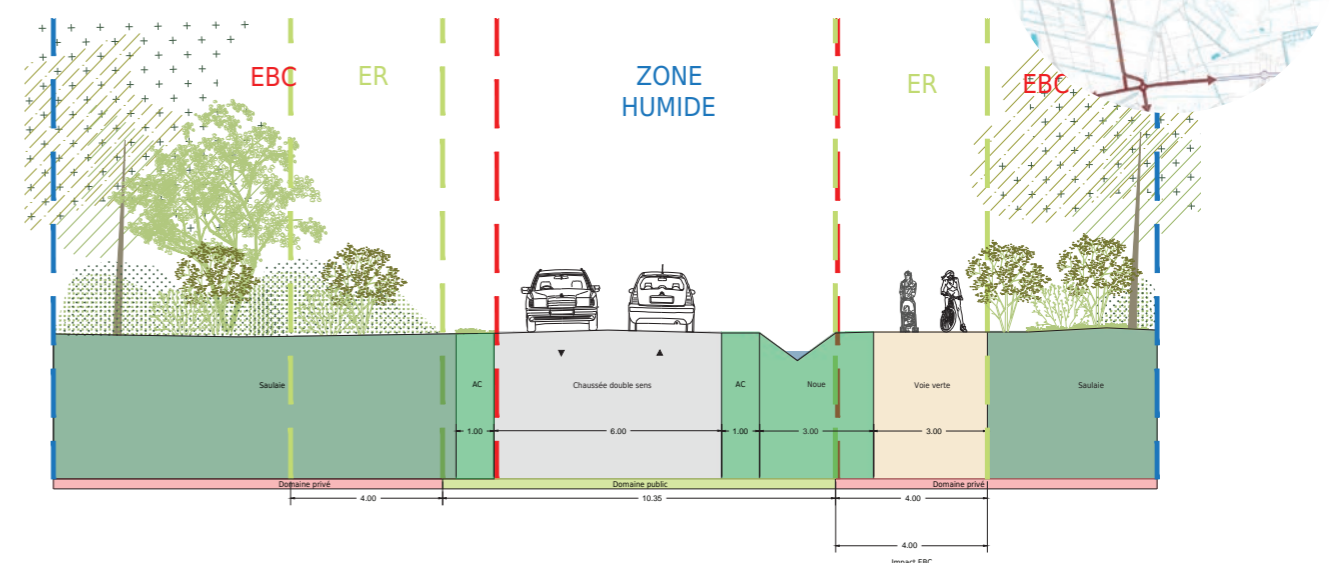
PRÉSERVATION ET SÉCURISATION DE L'ACCÈS AUX CHEMINS NATURES

SUR L'AVENUE DE MAZEAU : VOIE VERTE À L'EST

SUR L'AVENUE DE TOUBAN : VOIE VERTE AU NORD



Coupe de principe de l'Avenue Mazeau

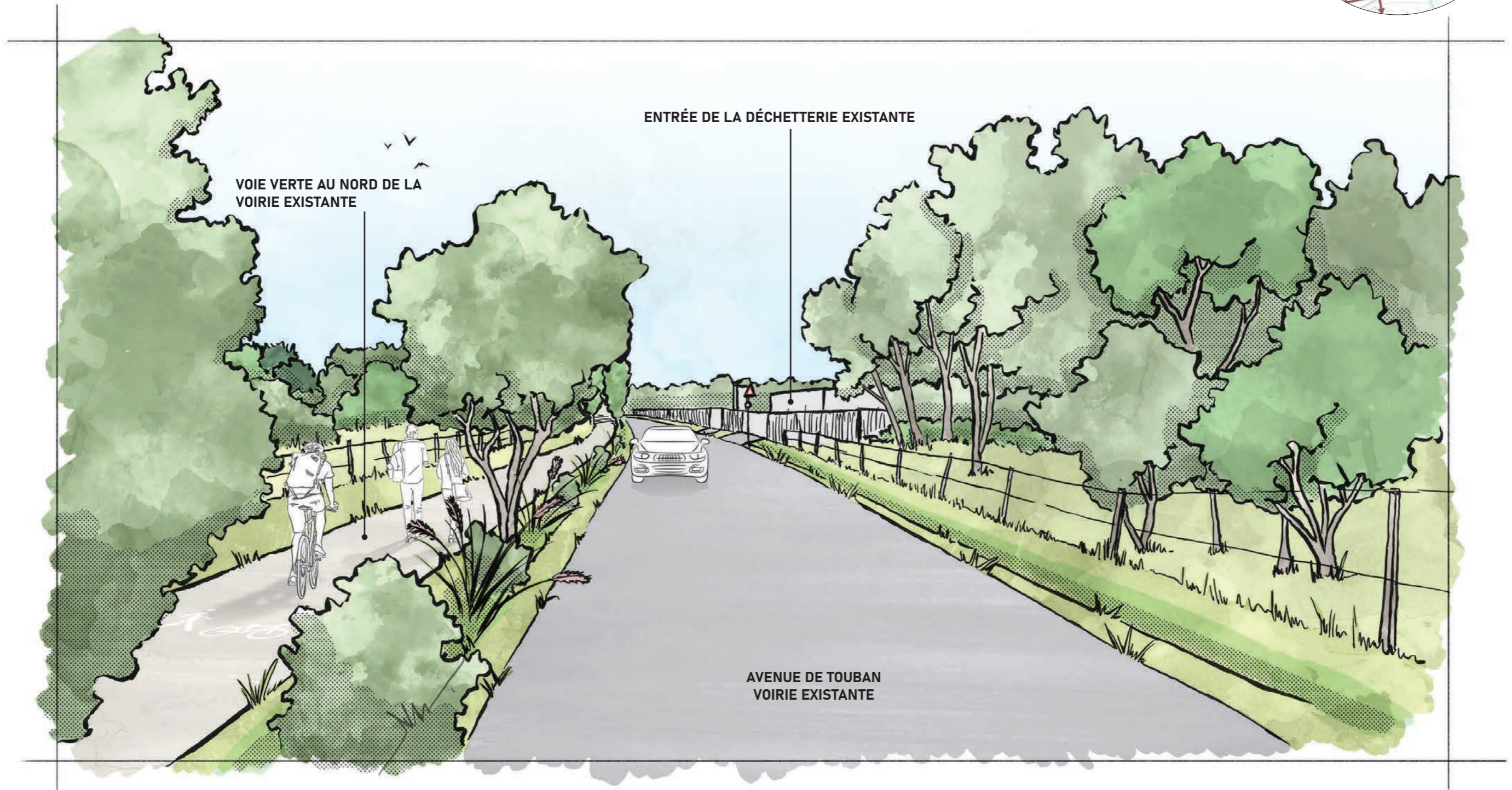


AVENUES MAZEAU ET TOUBAN

AV. DE TOUBAN



Av. de Touban, niveau déchetterie
(état des lieux)



Av. de Touban, niveau déchetterie
(état projeté proposé)

AVENUES MAZEAU ET TOUBAN

CARREFOUR TOUBAN/MAZEAU



Carrefour Av. de Touban / Av. de Mazeau
(état des lieux)

VOIE VERTE AU NORD DE LA VOIRIE
EXISTANTE ET RACCORD AVEC LA VOIE
VERTE DE L'AVENUE MAZEAU



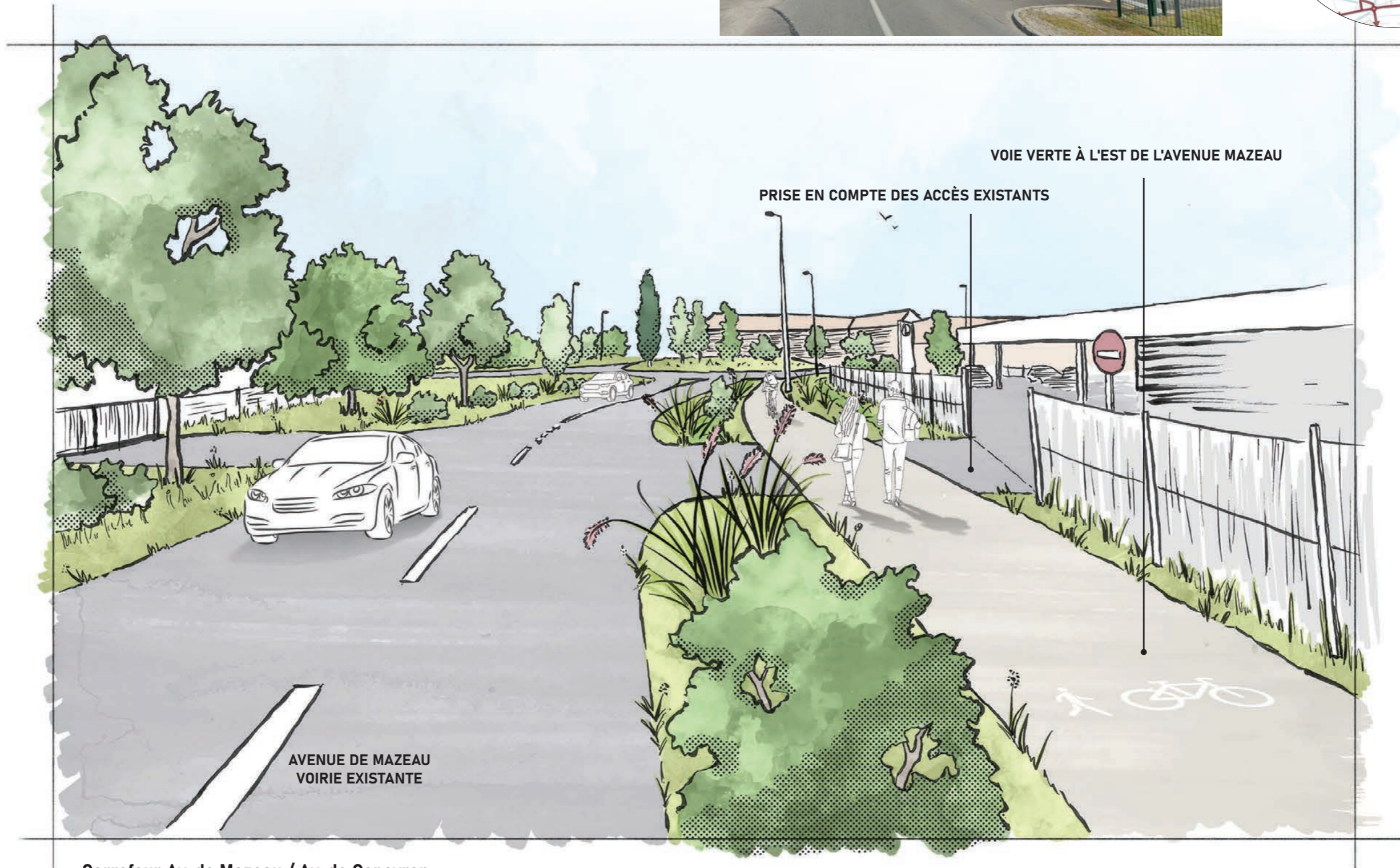
AVENUE DE TOUBAN
VOIRIE EXISTANTE

Carrefour Av. de Touban / Av. de Mazeau
(état projeté proposé)

AVENUES MAZEAU ET TOUBAN

AV. DE TOUBAN

Carrefour Av. de Mazeau / Av. de Capeyron
(état des lieux)



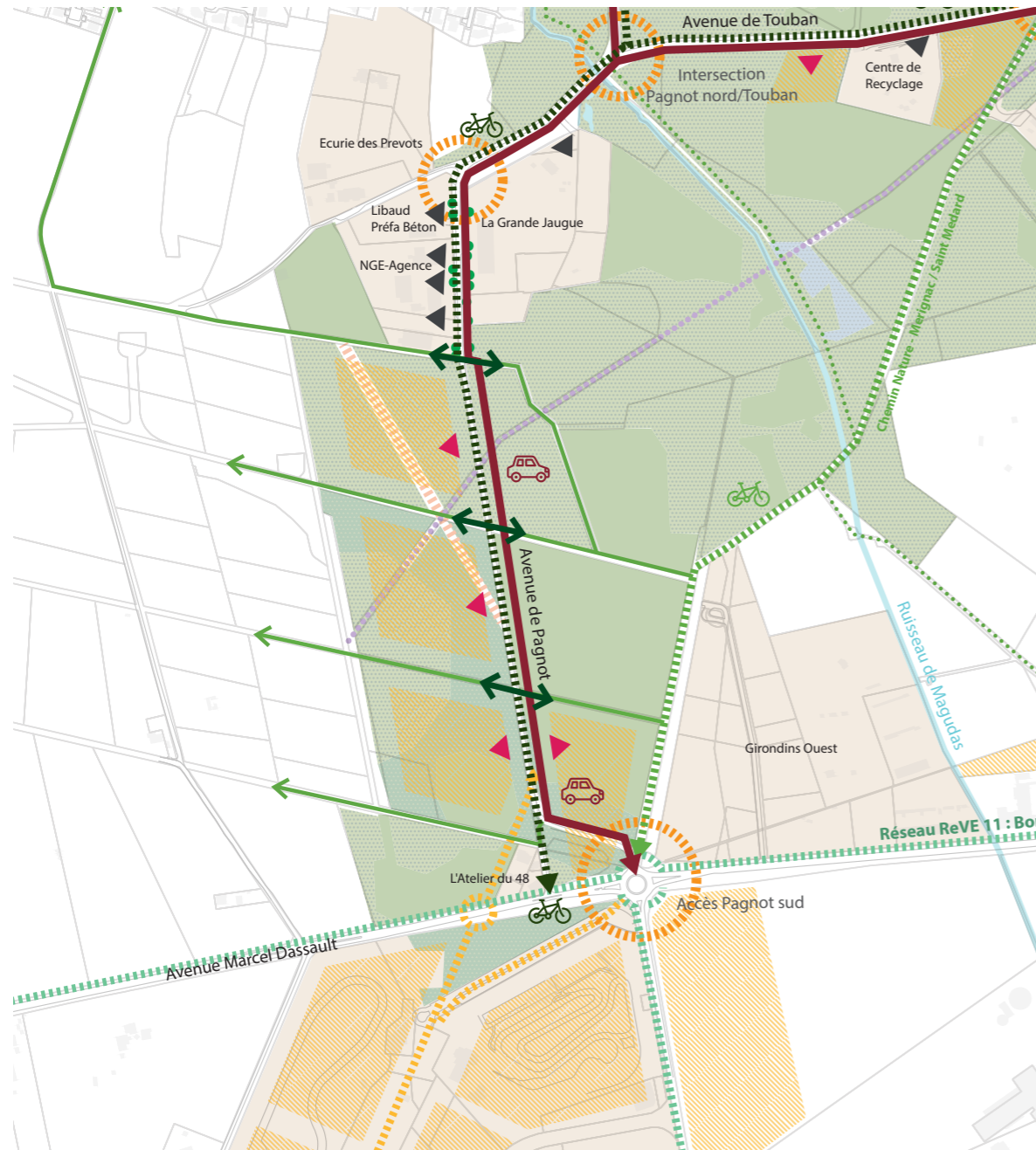
Carrefour Av. de Mazeau / Av. de Capeyron
(état projeté proposé)

SECTEUR PAGNOT SUD



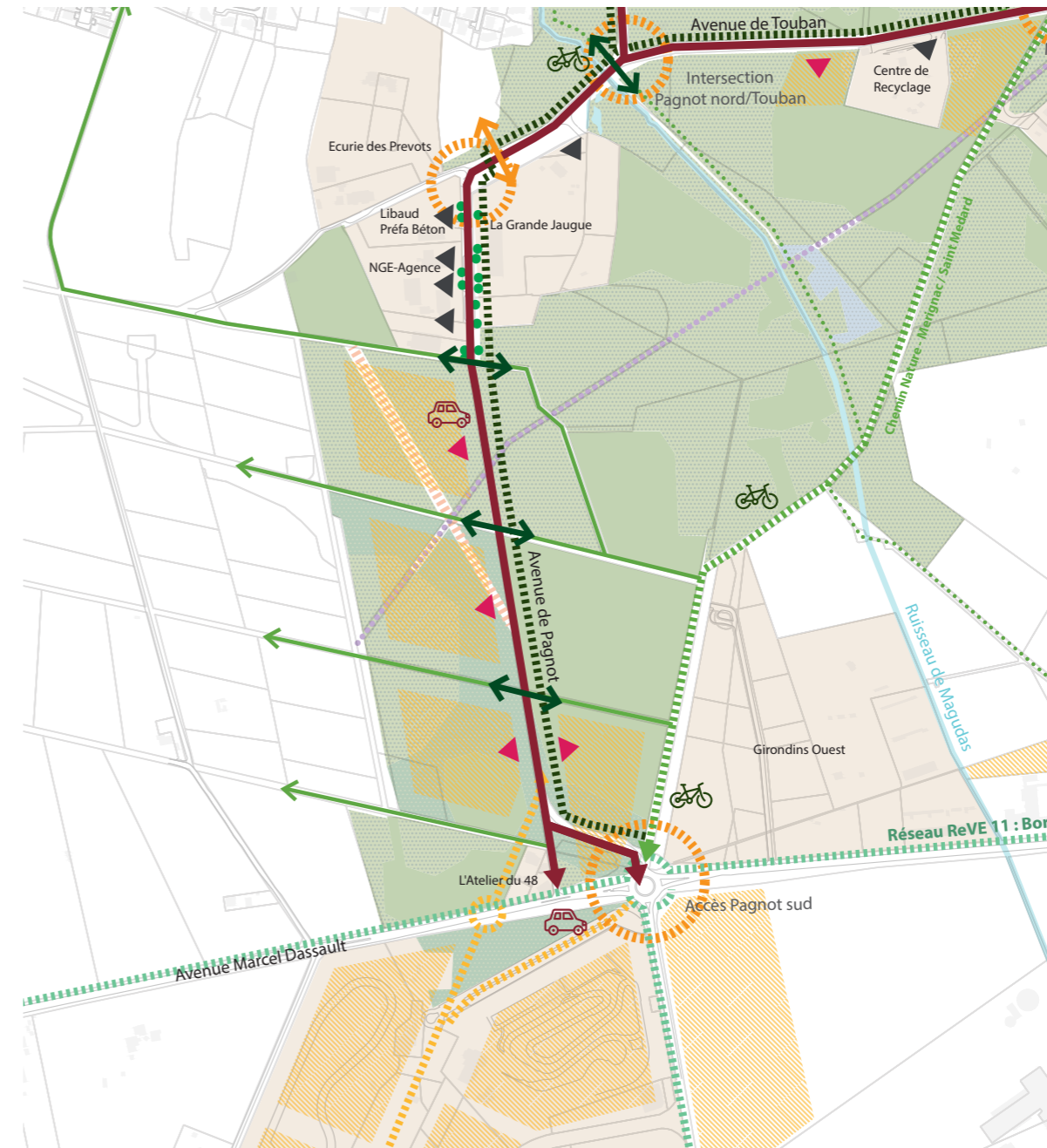
FAISABILITE 1

Voie verte sur la voirie actuelle et création d'une nouvelle voirie à l'est



FAISABILITE 2

Création d'une voie verte à l'est de la voie actuelle



Légende

- Voie véhicules
- Voie cyclable
- Chemin forestier existant
- Chemin forestier à venir
- Chemin nature
- Traversée cycliste
- Traversée cycliste obligatoire
- Accès véhicules existant
- Accès véhicules à venir
- Resau Vélo Express (ReVE)
- Raccordements
- Emprise mutable
- Voirie projetée

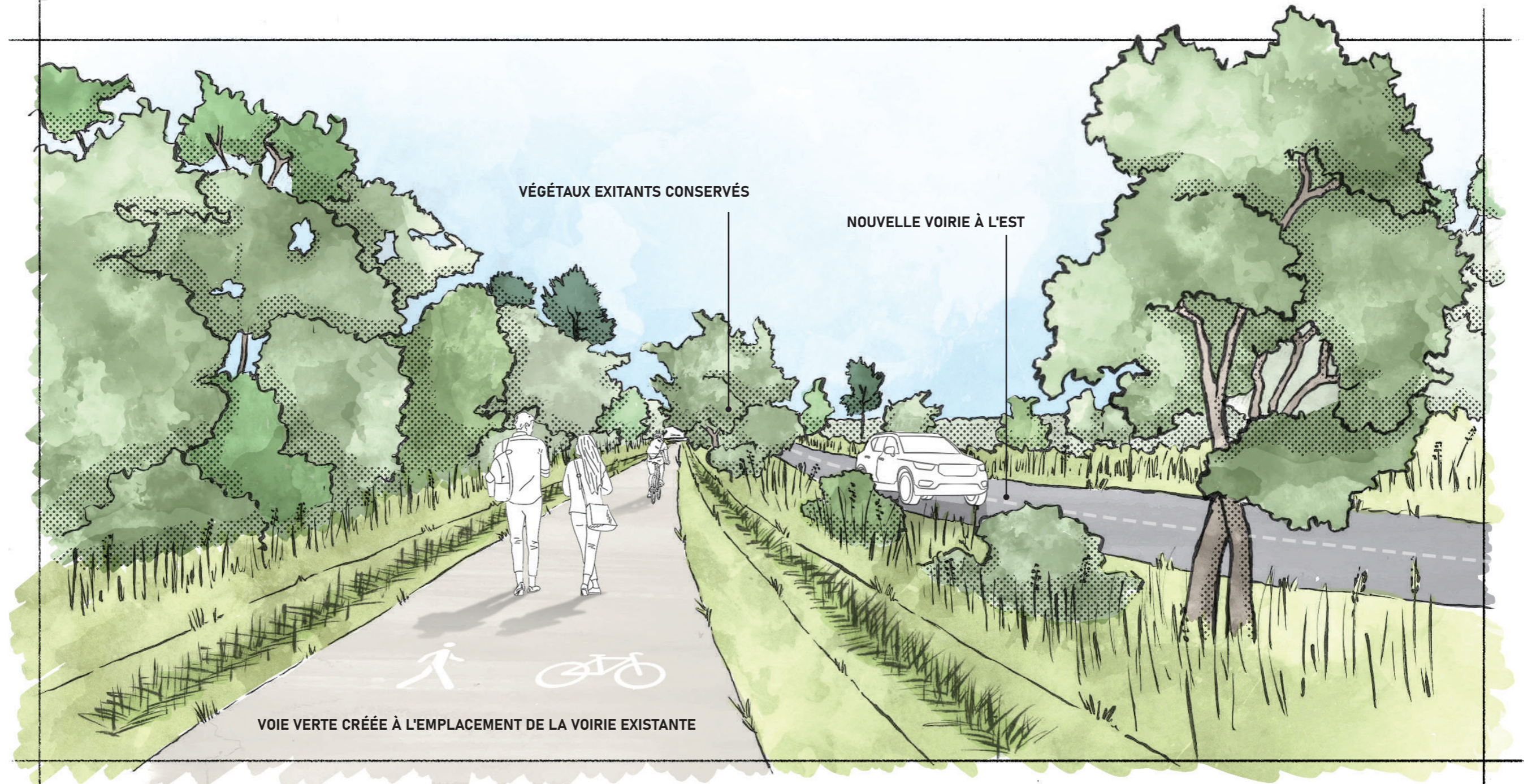
0 25m 50m 100m N

VARIATION DU SUD DE L'AVENUE PAGNOT

FAISABILITÉ 1



Av. de Pagnot Sud
(état des lieux)



VOIE VERTE CRÉÉE À L'EMPLACEMENT DE LA VOIRIE EXISTANTE

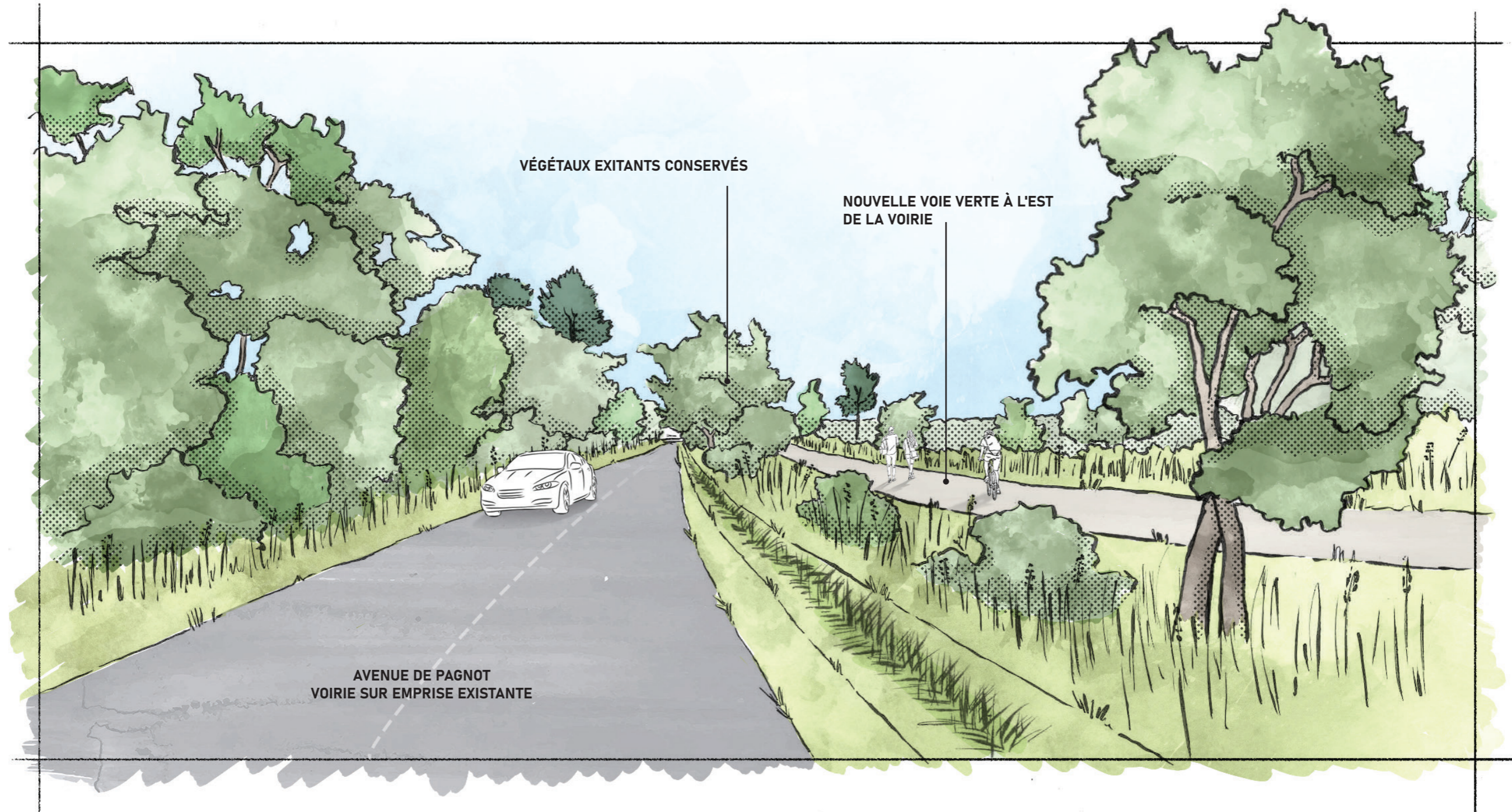
Av. de Pagnot Sud (Perspective Faisabilité 1)
(état projeté proposé)

VARIATION DU SUD DE L'AVENUE PAGNOT

FAISABILITÉ 2



Avenue Pagnot SUD
(état des lieux)

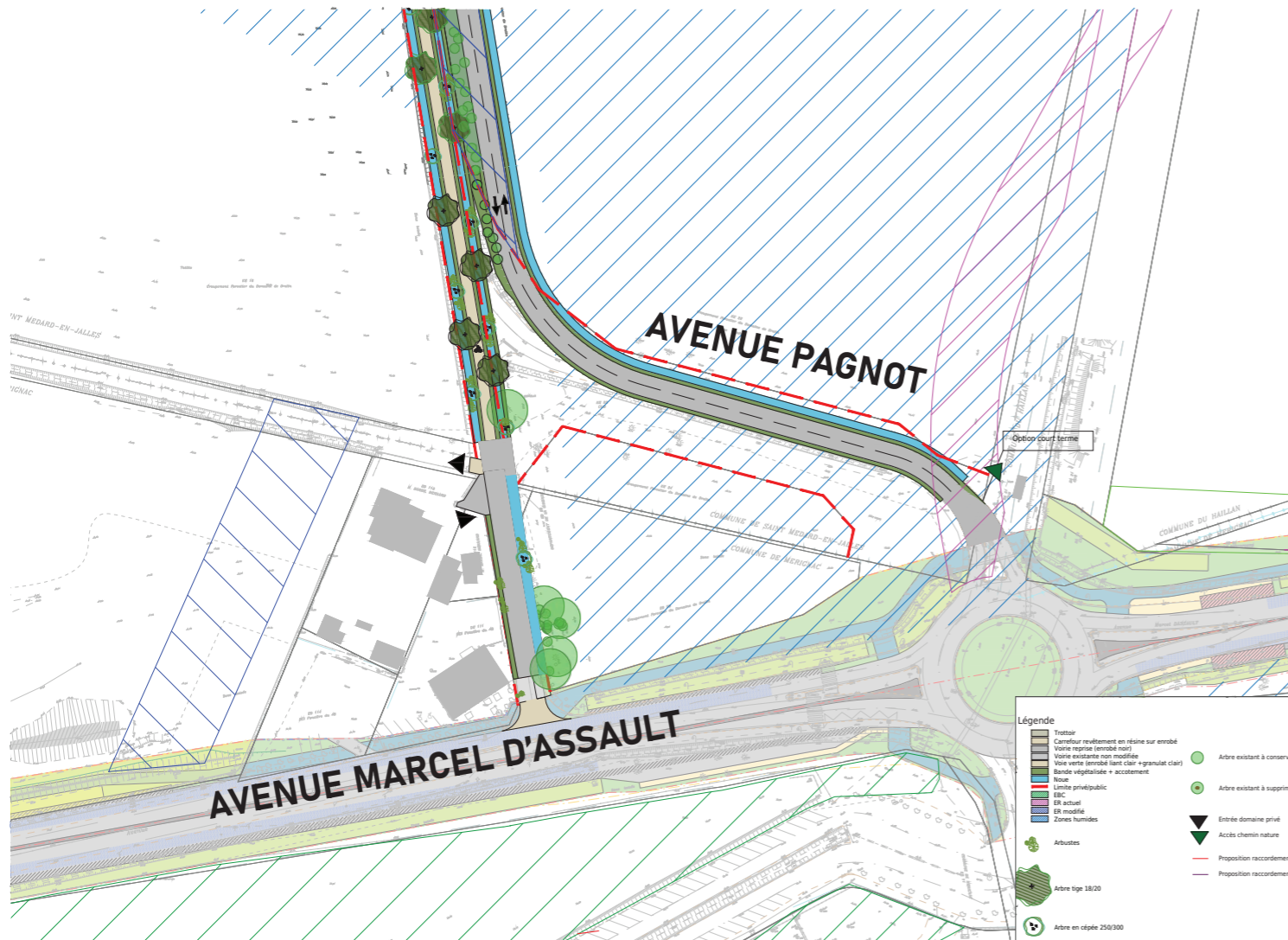


Avenue Pagnot Sud (Perspective Faisabilité 2)
(état projeté proposé)

> Accroche au rond point existant sur l'Avenue Marcel Dassault.

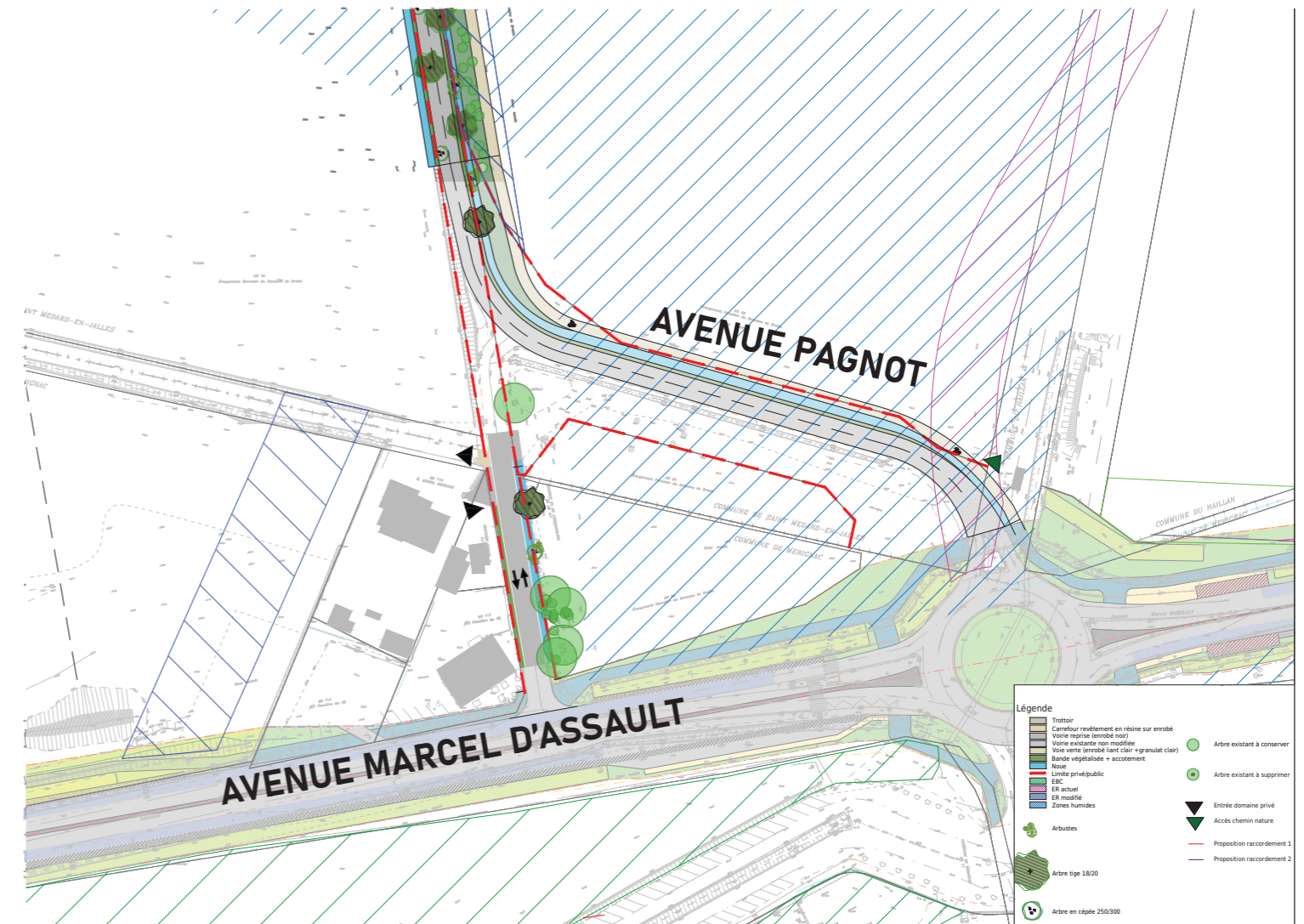
FAISABILITE 1

- > Accroche de la voie verte sur la nouvelle impasse Pagnot
- > Réaménagement de l'impasse Pagnot avec raquette de retournement



FAISABILITE 2

- > Voie verte longeant l'avenue Pagnot et raccord sur le rond-point existant
- > Réaménagement de l'impasse Pagnot avec raquette de retournement



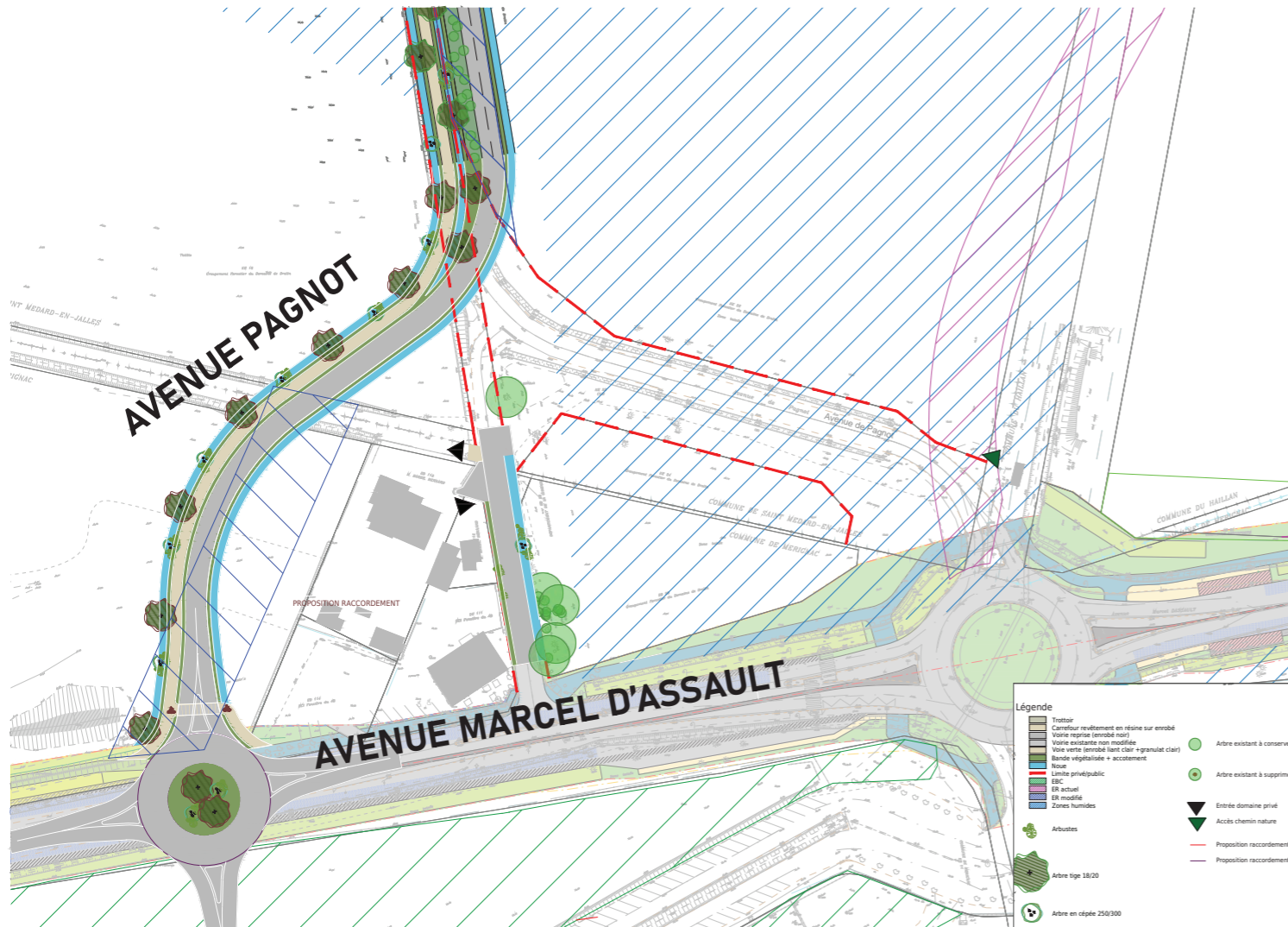
ACCROCHE PAGNOT/DASSAULT

A LONG TERME

> Accroche sur un nouveau rond-point à l'ouest de l'Avenue Marcel Dassault

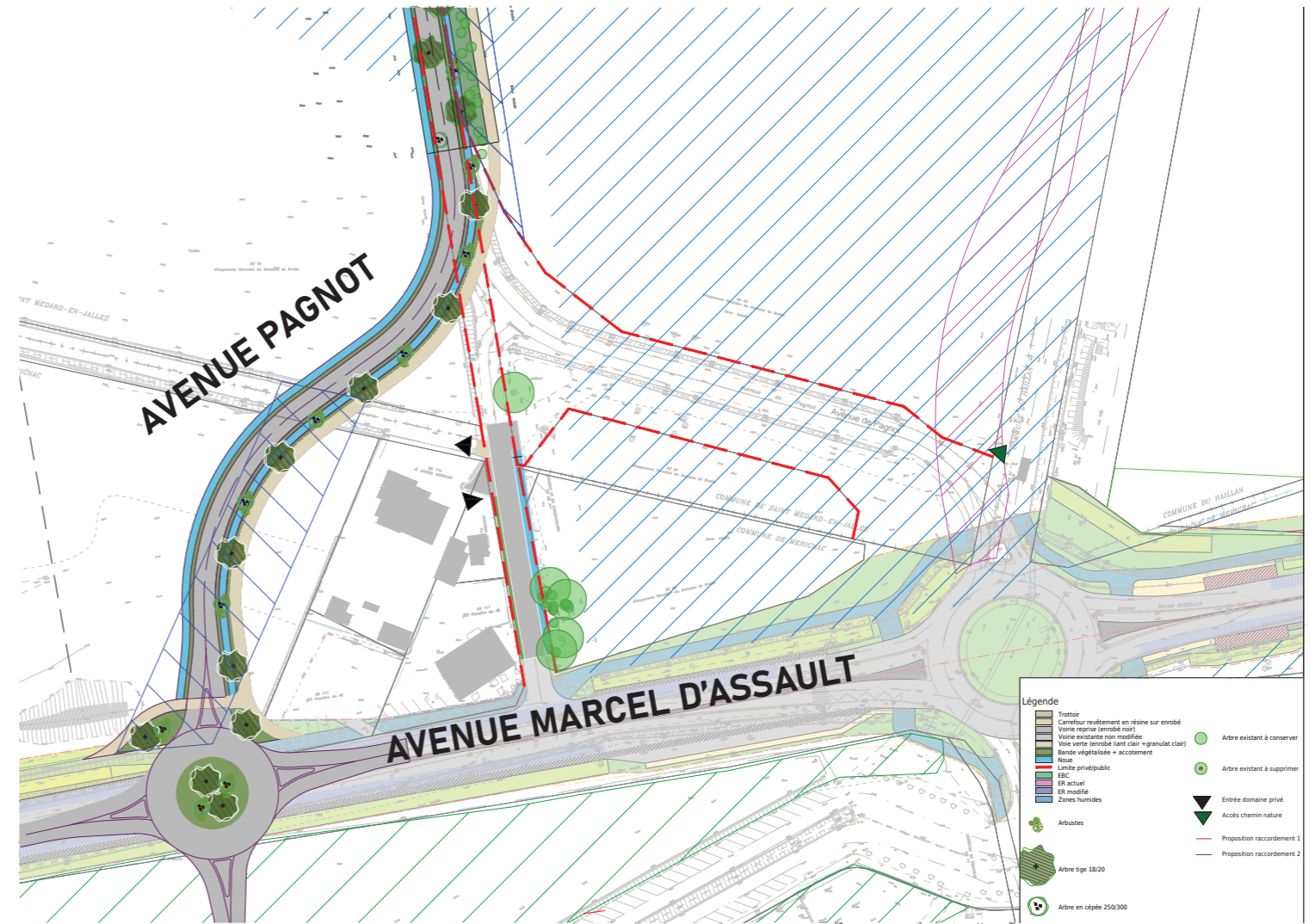
FAISABILITE 1

> La voie verte longe l'avenue Pagnot à l'ouest et se raccorde sur le nouveau rond-point



FAISABILITE 2

> La voie verte longe l'avenue Pagnot à l'est et se raccorde sur le nouveau rond-point



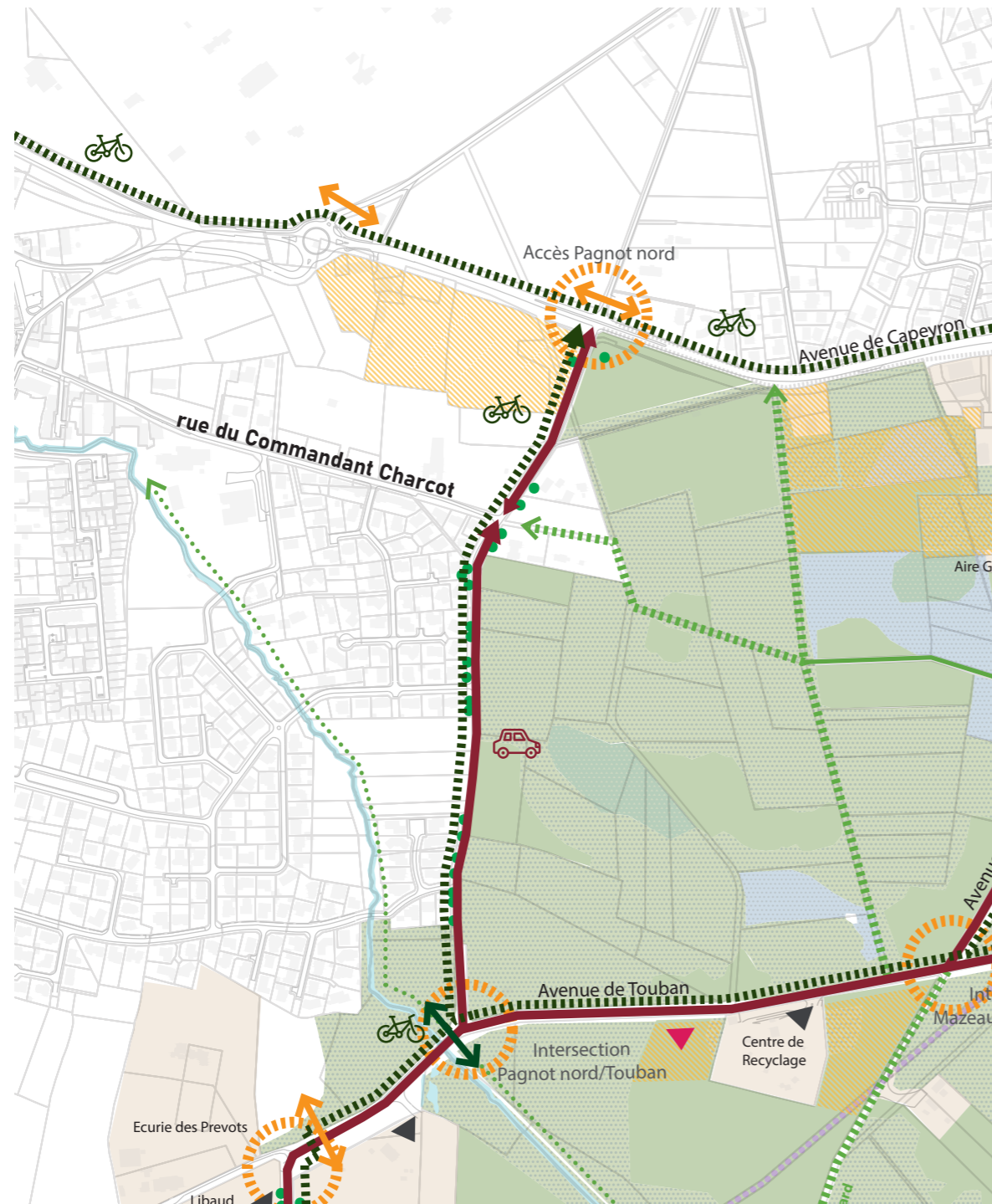
SECTEUR PAGNOT NORD



VARIATION DU NORD DE L'AVENUE PAGNOT

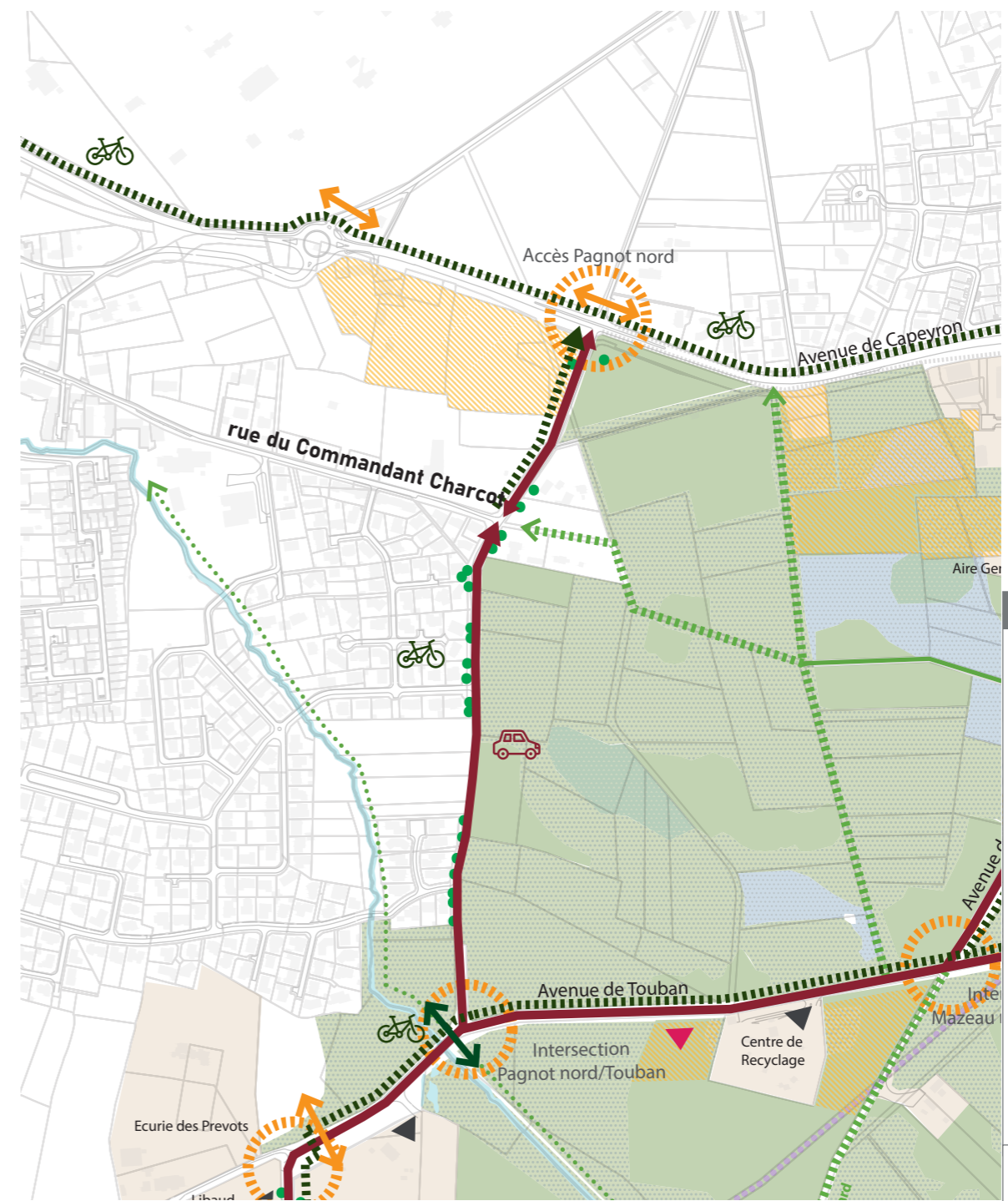
FAISABILITE A

- > Création d'une voie verte à l'ouest de l'Avenue Pagnot
- > Voirie en double sens entre l'Av. de Capeyron et la rue du Commandant Charcot
- > Sens unique montant ou descendant entre la rue du Commandant Charcot et l'Av. de Touban



FAISABILITE B

- > Création d'une voie verte à l'ouest de l'Avenue Pagnot entre l'Av. de Capeyron et la rue du Commandant Charcot puis raccord sur les chemins naturels
- > Maintient de la voirie en double sens



Légende

- Voie véhicules
- Voie cyclable
- Chemin forestier existant
- Chemin forestier à venir
- Chemin nature
- Traversée cycliste
- Traversée cycliste obligatoire
- Accès véhicules existant
- Accès véhicules à venir
- Resau Vélo Express (ReVE)
- Raccordements
- Emprise mutable
- Voirie projetée

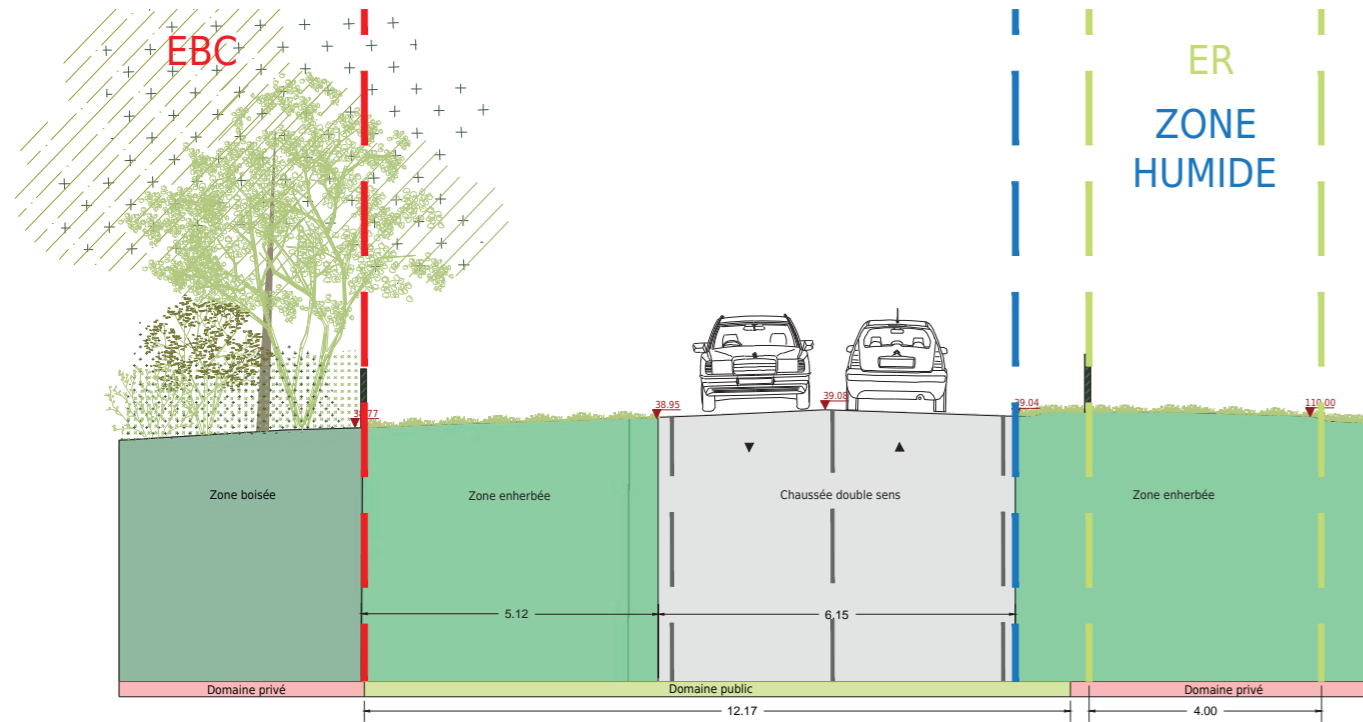
0 25m 50m 100m N

VARIATION DU NORD DE L'AVENUE PAGNOT

COUPES

COUPE EXISTANT - AV. PAGNOT NORD

(au nord de la rue du Commandant Charcot)

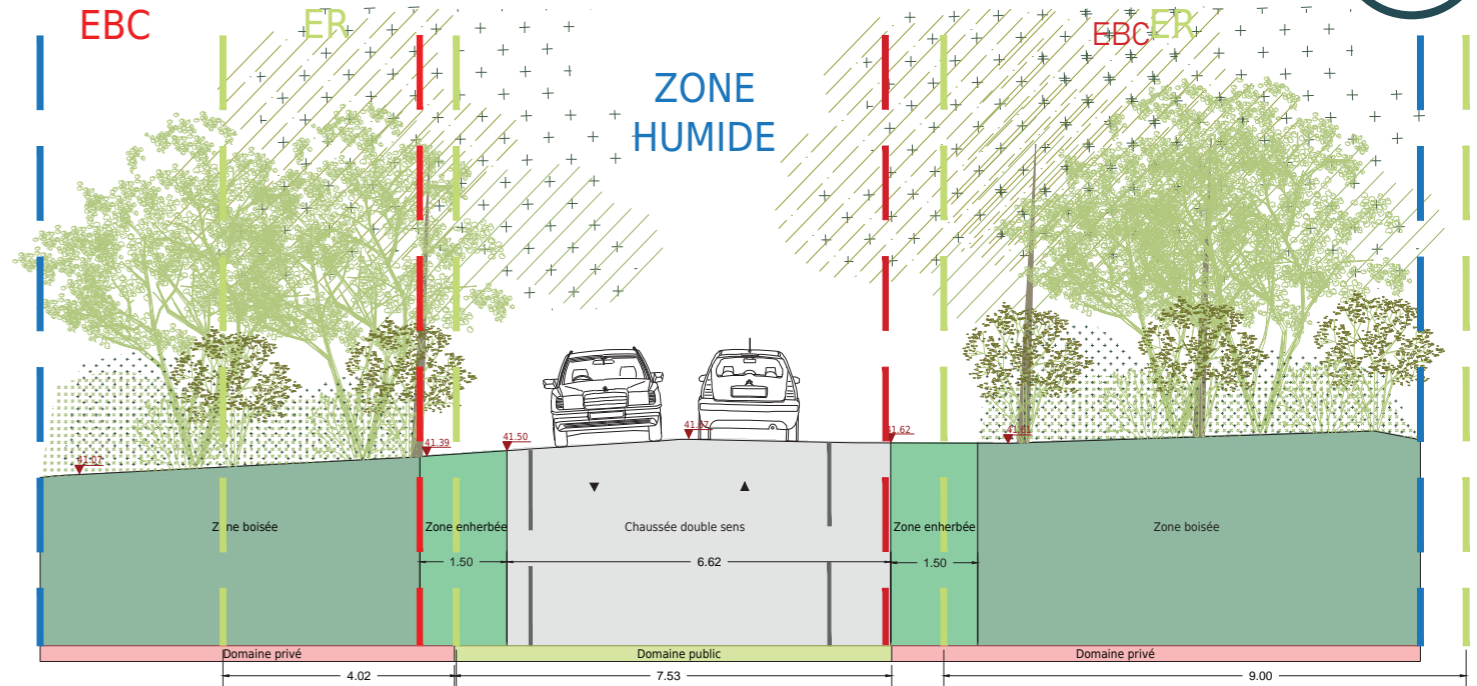


COUPE EXISTANT - AV. PAGNOT NORD

(au sud de la rue du Commandant Charcot)

Situation maintenue en

FAISA B

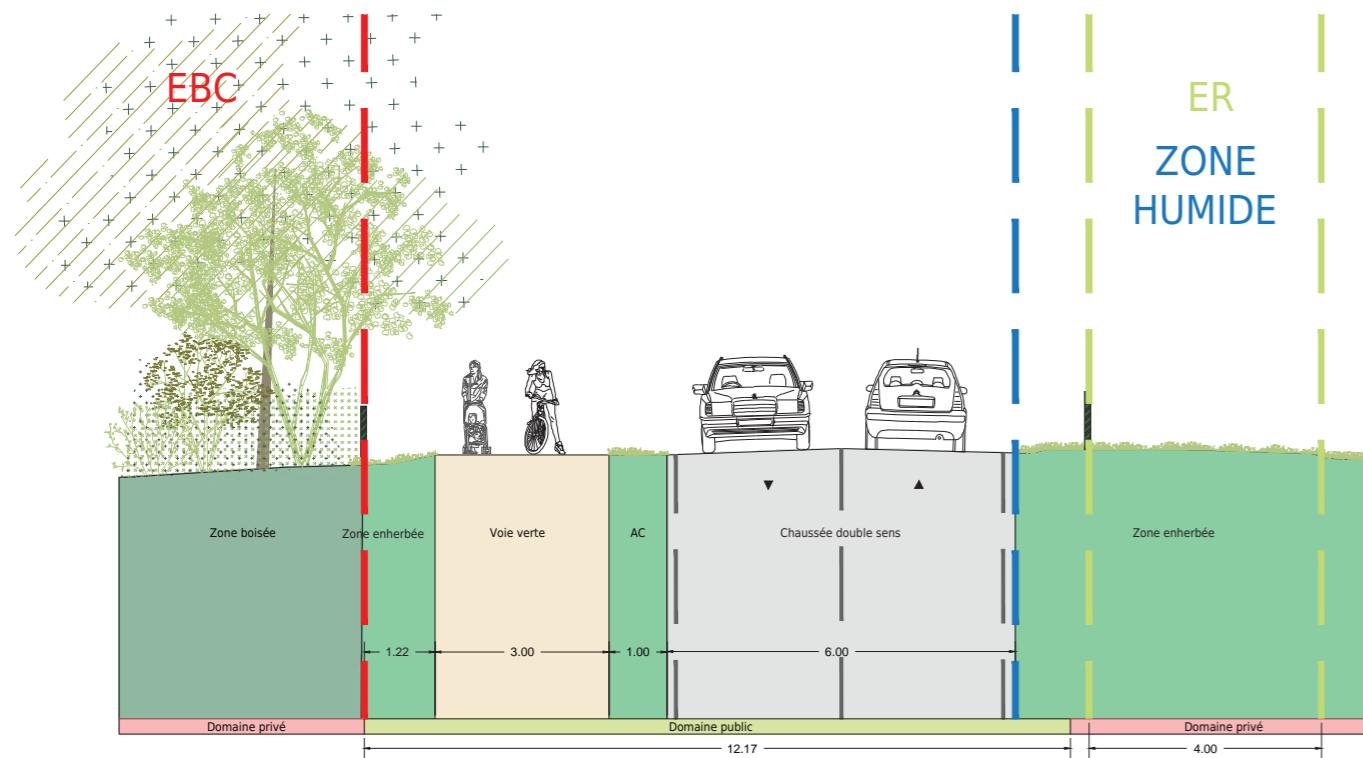


COUPE PROJET - AV. PAGNOT NORD

(au nord de la rue du Commandant Charcot)

FAISA A

FAISA B

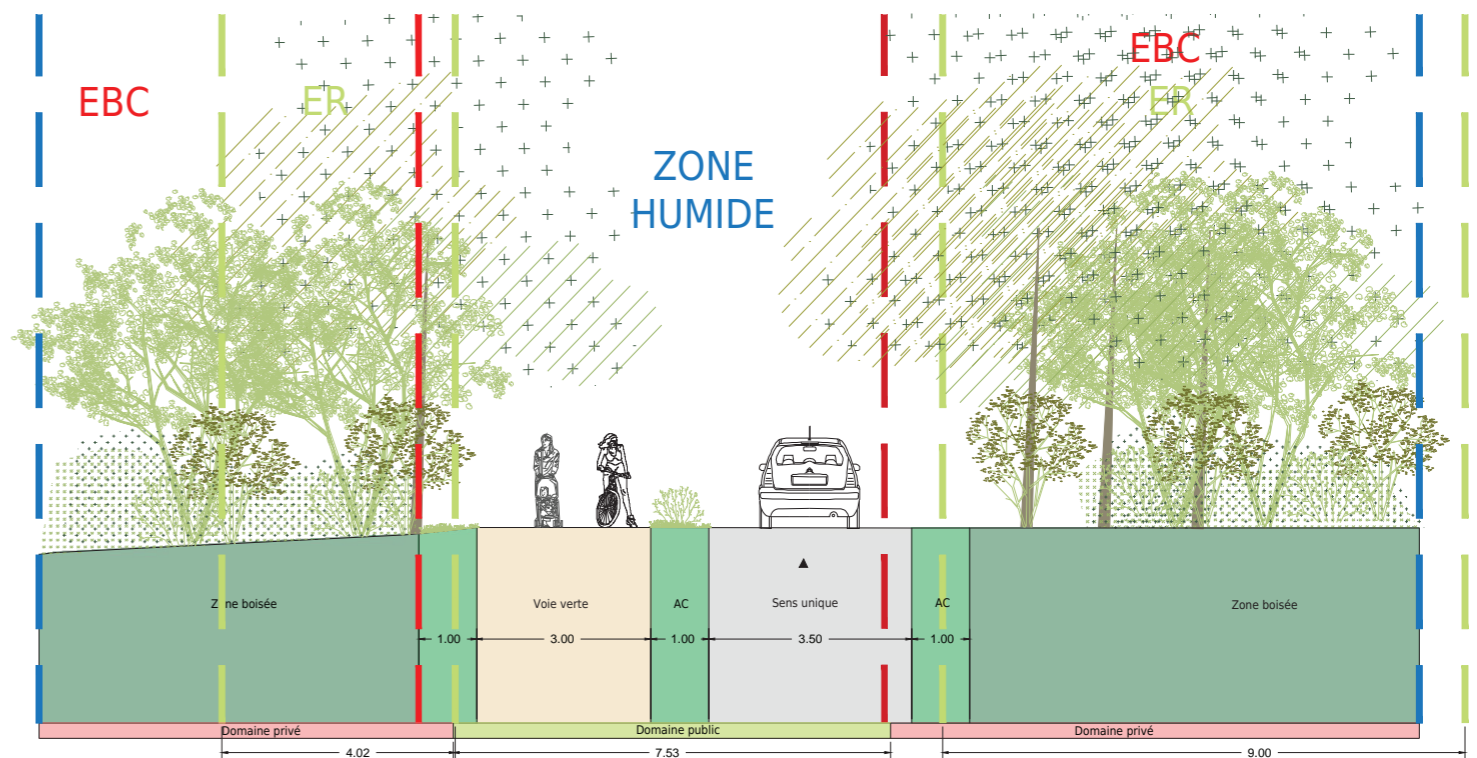


COUPE PROJET - AV. PAGNOT NORD

(au sud de la rue du Commandant Charcot)

uniquement en

FAISA A



VARIATION DU NORD DE L'AVENUE PAGNOT

IMPACT DE LA MISE À SENS UNIQUE

FAISABILITE A - SENS UNIQUE MONTANT

Parcours de Capeyron (Nord) à Pagnot (Sud)



- > RD211 congestionnée
- > Circulation plus fluide sur les axes Mazeau et Touban

→ Temps de trajet équivalent



- > RD211 chargée
- > Circulation plus fluide sur les axes Mazeau et Touban

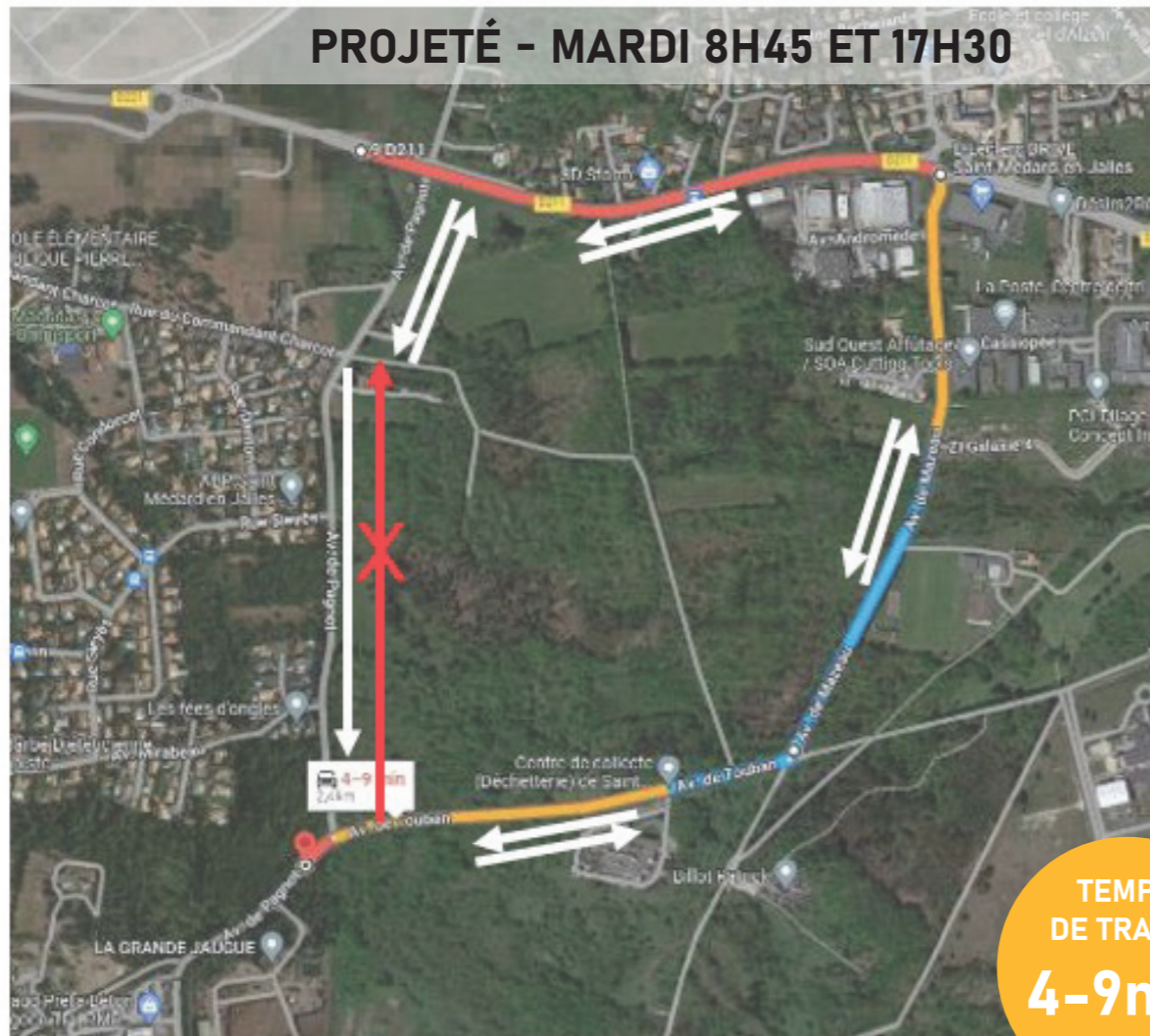
→ + 2 min de trajet

FAISABILITE A - SENS UNIQUE DESCENDANT

Parcours de Capeyron (Nord) à Pagnot (Sud)

VARIATION DU NORD DE L'AVENUE PAGNOT

IMPACT DE LA MISE À SENS UNIQUE



LE MATIN

> Situation similaire à l'existant

LE SOIR

> Report sur Mazeau en direction du nord

> Délestage du transit de la rue du Commandant Charcot

Sur le nord de l'Avenue Pagnot, le **bruit sera réduit** du fait que le nombre de véhicule par jour sera plus faible.

➔ Temps de trajet équivalent

VARIATION DU NORD DE L'AVENUE PAGNOT

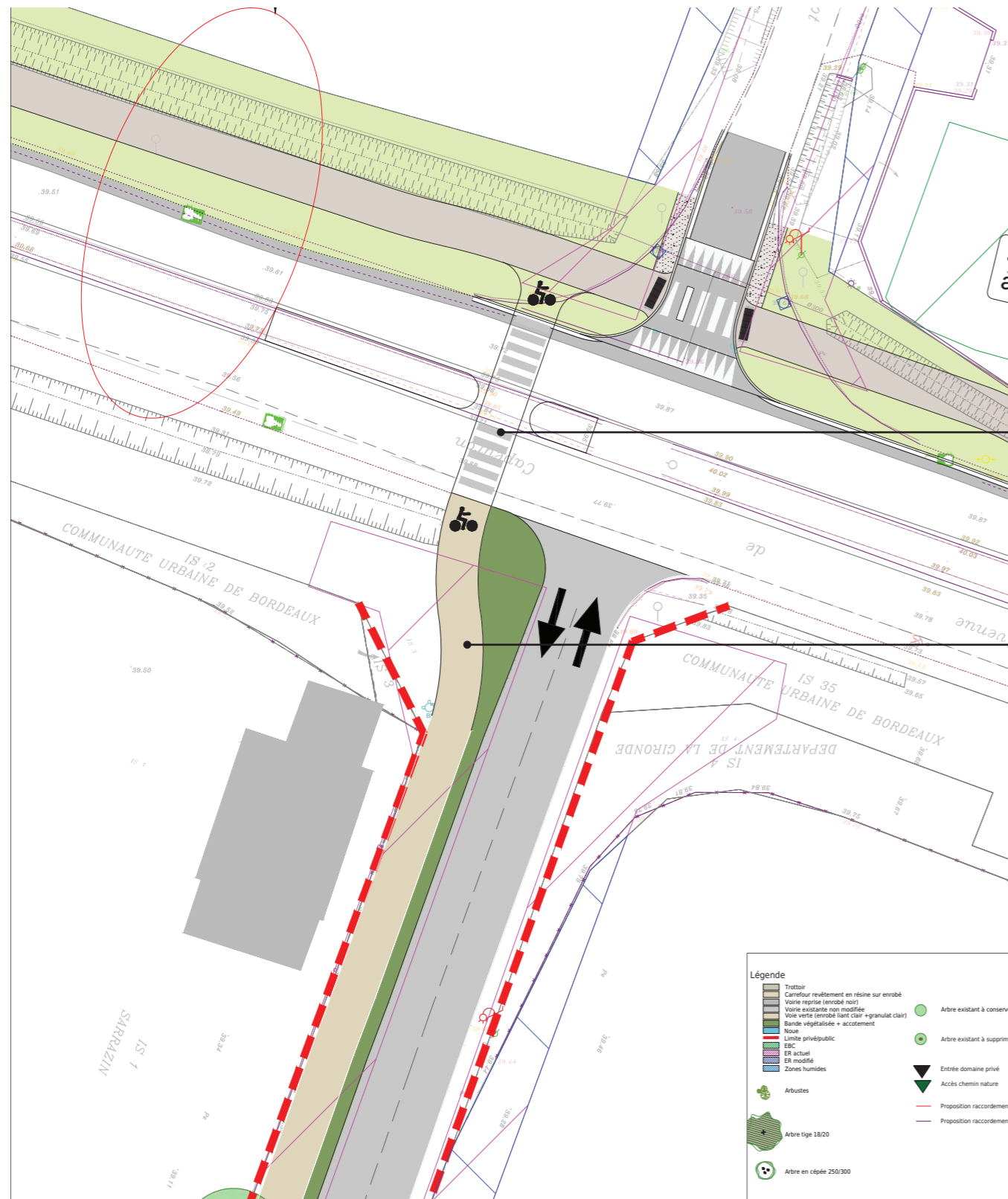
IMPACT SUR LES TRAJETS VÉLOS

PARCOURS CYCLISTE



➔ Temps équivalent entre les deux faisabilités

FAISABILITE A ET B



- > Voie verte à l'ouest de la voirie existante
- > Interdiction du tourné à gauche pour les véhicules sur l'Av. de Capeyron
- > Traversée en deux temps pour les cyclistes et récupération de la piste cyclable au Nord de l'Av. de Capeyron

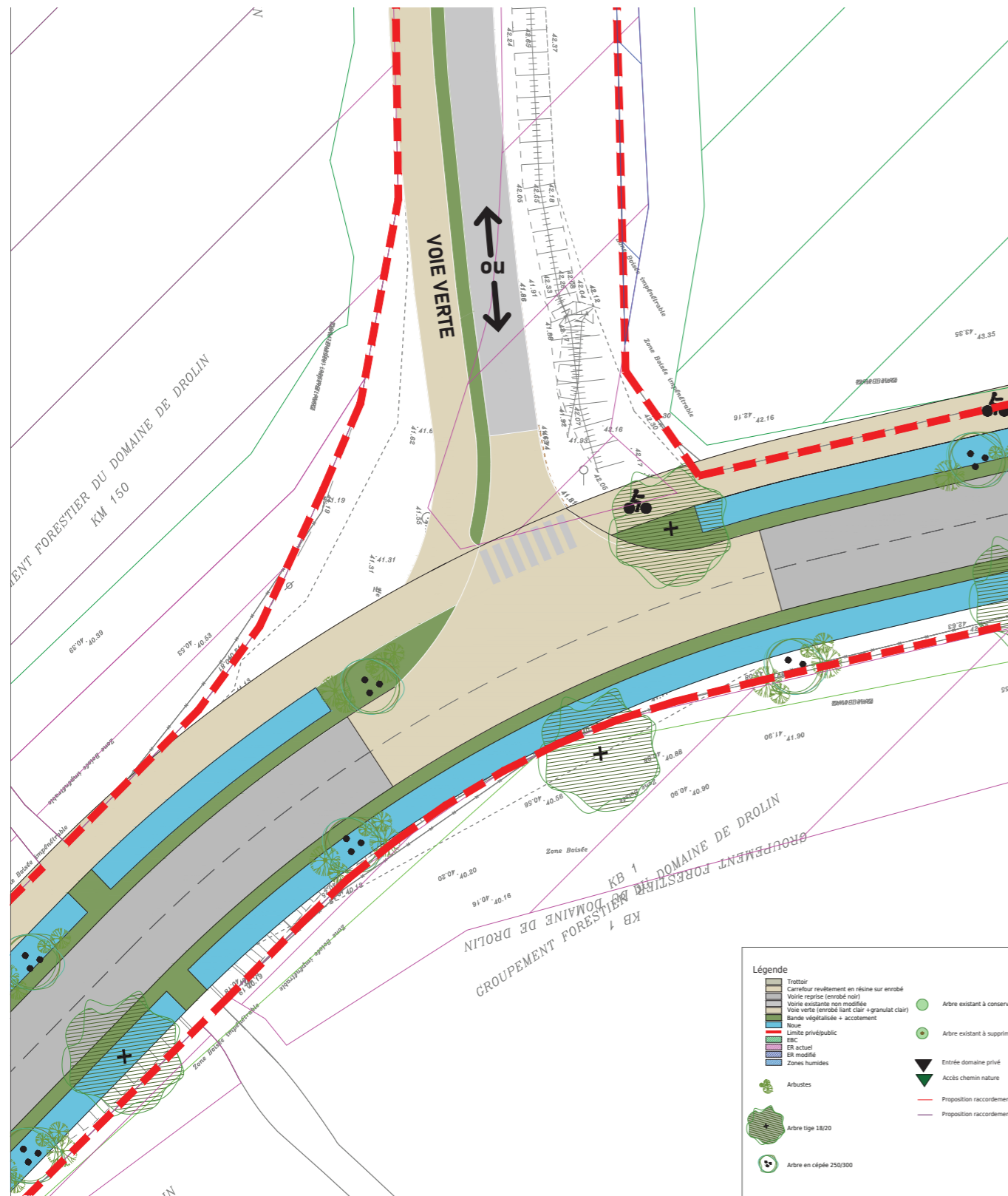
TRAVERSÉE EN DEUX TEMPS

VOIE VERTE À L'OUEST DE L'AVENUE DE PAGNOT

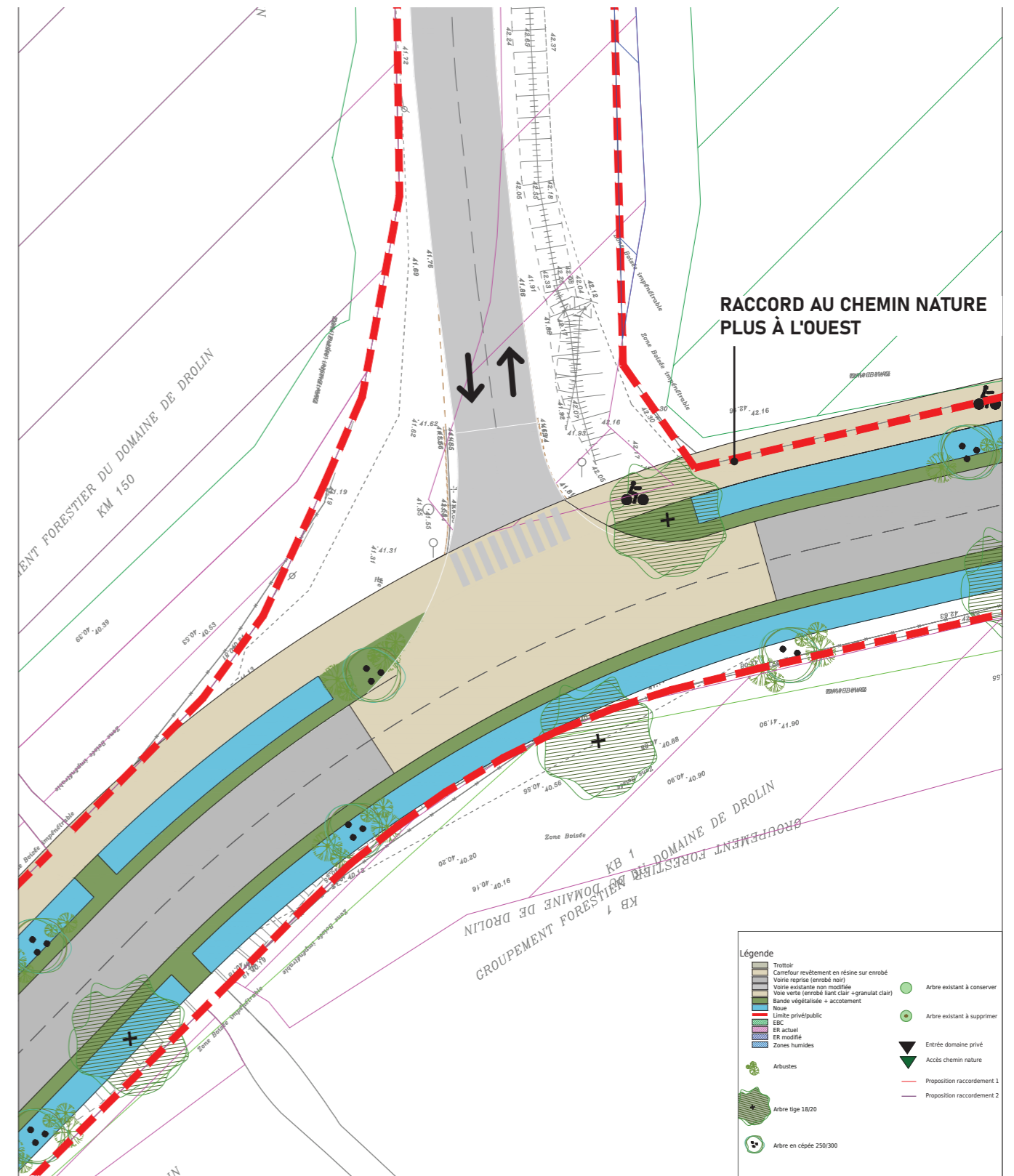
VARIATION DU NORD DE L'AVENUE PAGNOT

CARREFOUR PAGNOT/TOUBAN

FAISABILITE A

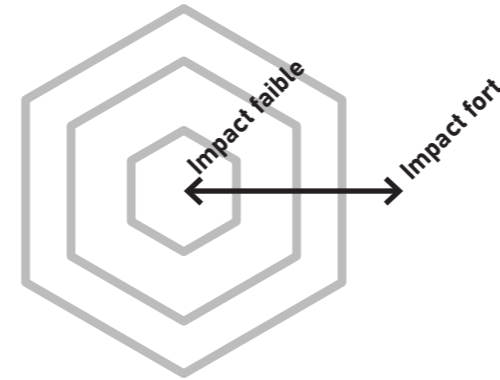
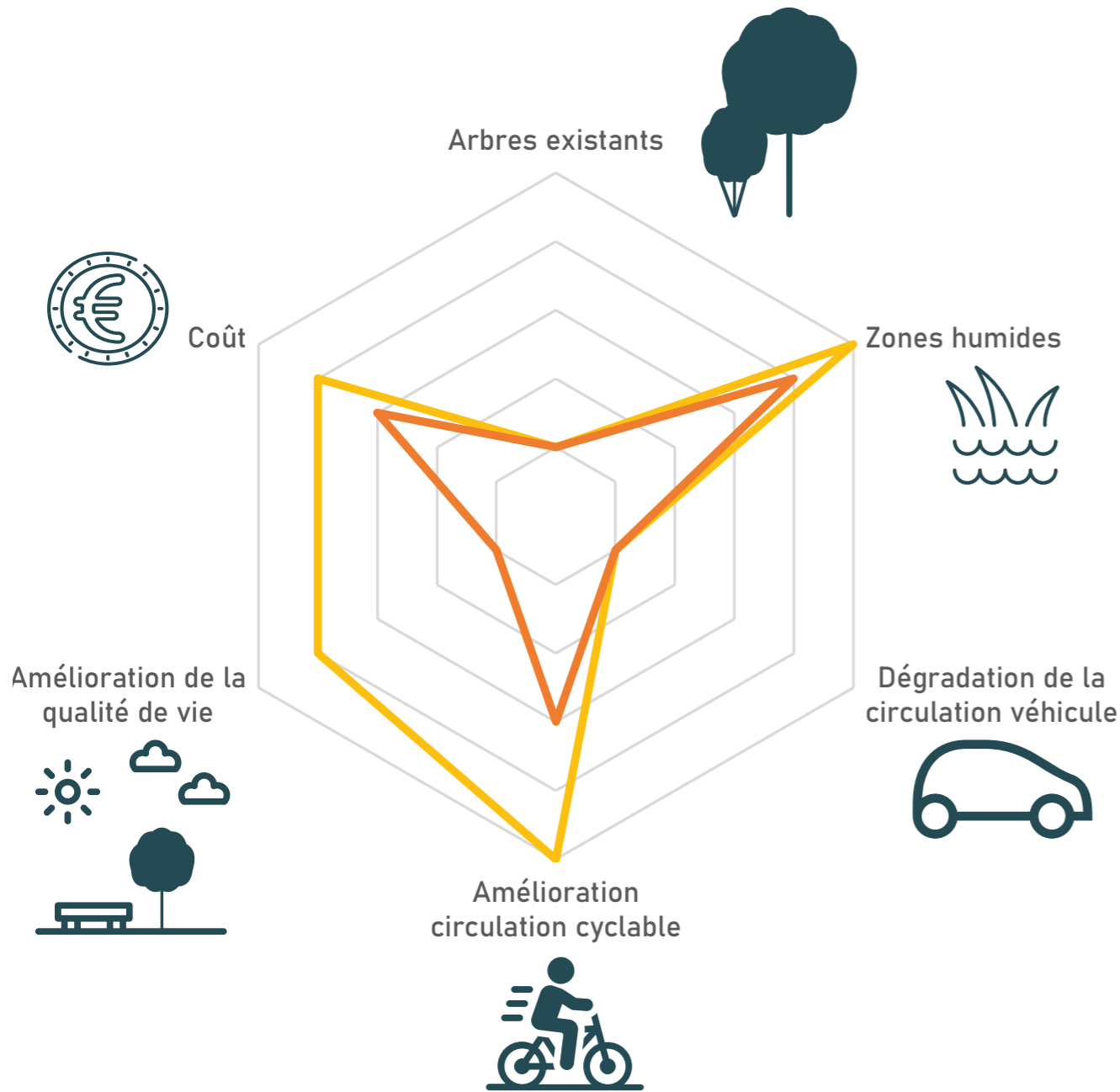


FAISABILITE B



SUD DE L'AVENUE DE PAGNOT

COMPARAISON DES IMPACTS DES FAISABILITES 1 & 2



FAISABILITE 1

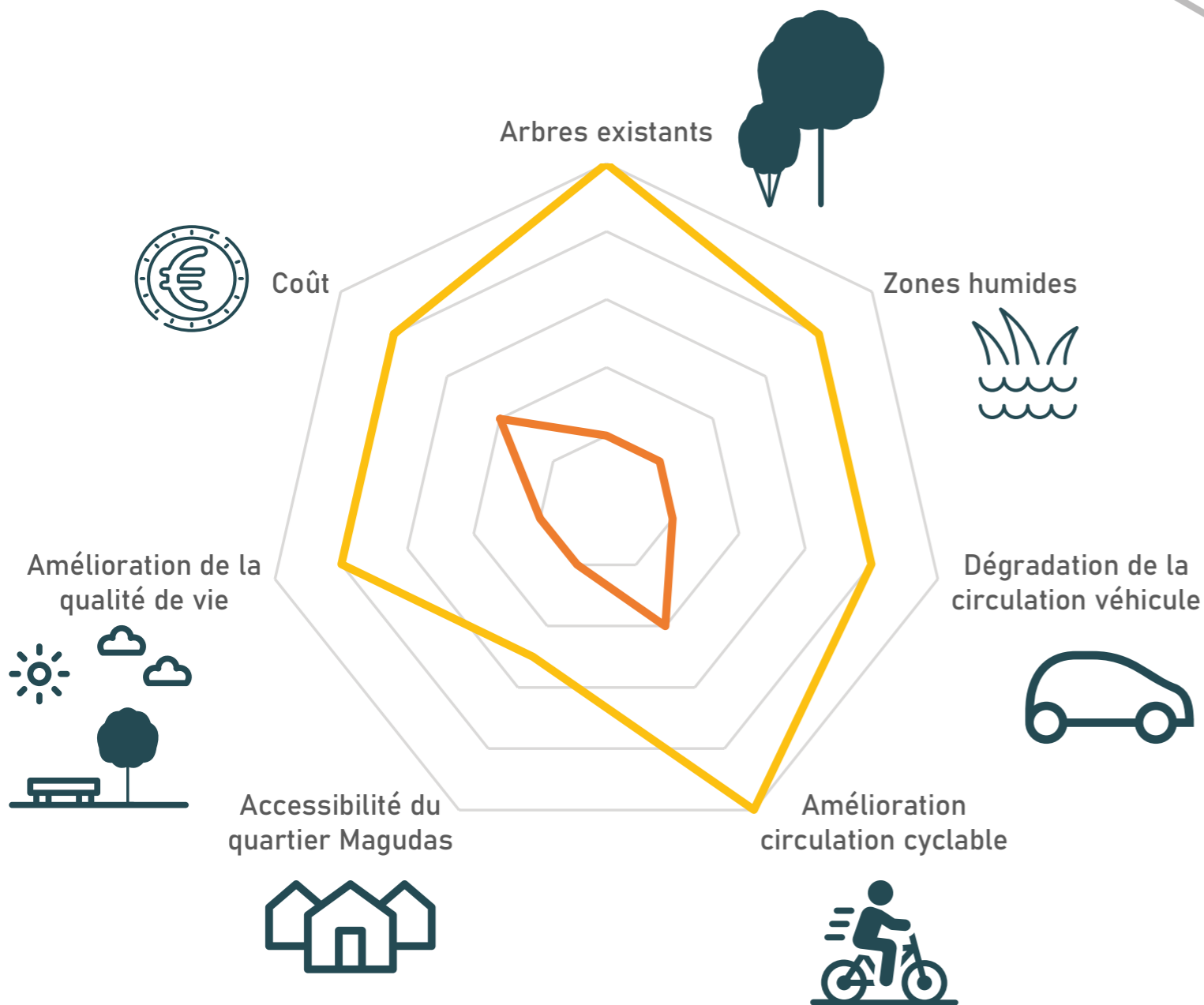
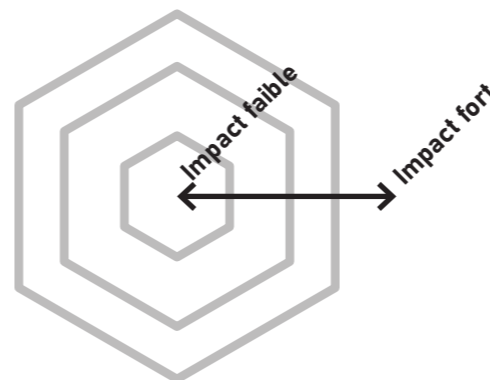
- > **Aucun arbre existant impacté** mais **impact fort** sur les zones humides
- > Circulation des véhicules **identiques à l'existant**
- > Parcours cyclable **continu et sans rupture**
- > Confort des usagés à vélo **maximum** avec un parcours ombragé et un paysage préservé
- > Coût **moyen**

FAISABILITE 2

- > **Aucun arbre existant impacté** mais **impact fort** sur les zones humides
- > Circulation des véhicules **identiques à l'existant**
- > Parcours cyclable **sécurisé mais avec une rupture** avec la traversée de l'Avenue de Pagnot
- > Confort des usagés à vélo **moindre** avec un parcours peu ombragé et avec un paysage en régénération
- > Coût **moyen légèrement plus faible**

NORD DE L'AVENUE DE PAGNOT

COMPARAISON DES IMPACTS DES FAISABILITES A & B



FAISABILITE A

- > **Impact fort** sur les arbres existants et les zones humides
- > Temps de parcours en voiture **légèrement rallongé**
- > **Parcours cyclable continu** sur l'Avenue de Pagnot
- > Accessibilité du quartier Magudas **légèrement dégradé mais amélioration de la qualité de vie** en réduisant la circulation
- > **Coût plus élevé** de l'opération

FAISABILITE B

- > **Aucun impact** sur les arbres existants et les zones humides
- > **Situation conservée** pour les véhicules
- > Parcours cyclable **sécurisé au nord de l'avenue de Pagnot** puis **utilisation des chemins naturels**
- > **Situation conservée** pour l'accessibilité du quartier Magudas
- > **Coût réduit** avec une faible portion aménagée

ELÉMENTS CLÉS

Environ **3,5 KILOMÈTRES DE VOIRIES** à requalifier et environ **4,4 KILOMÈTRES DE VOIE VERTE**

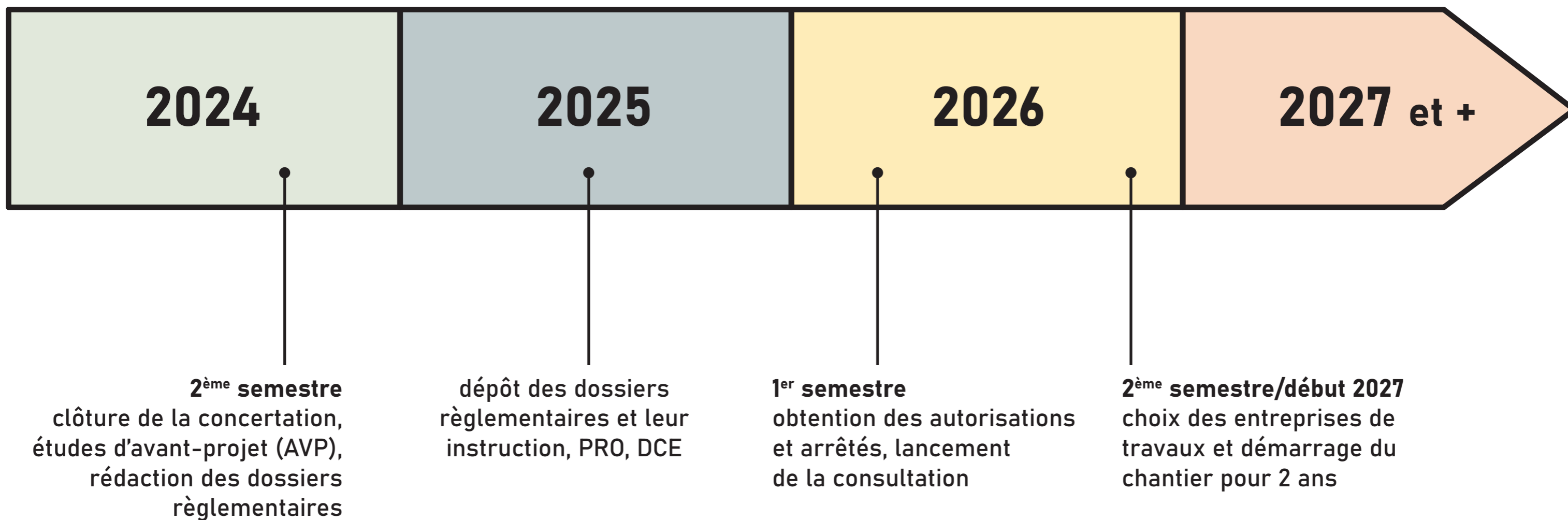
DES AMÉNAGEMENTS pour les modes doux (voie verte, cheminement piétons)

DE NOMBREUX aménagements paysagers

COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX : 12,7 millions d'euros HT

COÛT ESTIMATIF GLOBAL DE L'OPÉRATION : 18,5 millions d'euros HT

PLANNING PRÉVISIONNEL



PARTICIPATION

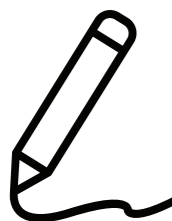
OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?



- Un dossier de présentation est mis à disposition à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, au Pôle territorial Ouest et dans les deux mairies (Saint-Médard-en-Jalles et Mérignac) ainsi qu'un registre pour le recueil des observations du public.



- Le dossier de concertation est disponible en ligne sur le site www.participation.bordeauxmetropole.fr



DONNEZ VOTRE AVIS ÉCRIT SUR LES REGISTRES !

JUSQU'À QUAND ?

La date de clôture de la concertation sera annoncée 7 jours avant la clôture effective.

ET APRÈS ?

Le bilan de la concertation fera l'objet d'une délibération du Conseil de Bordeaux Métropole.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



REQUALIFICATION DES VOIES MAZEAU-TOUBAN-PAGNOT